

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51^{ème} année - numéro 685

29 AOÛT 1997 - 150 Francs CFA

PÈLERINAGE MARIAL NATIONAL À LA GROTTE NOTRE-DAME D'ARIGBO DE DASSA-ZOUMÈ LES 16 ET 17 AOÛT 1997 :

JÉSUS-CHRIST EST LE MÊME, HIER, AUJOURD'HUI ET À JAMAIS

« Marie, Mère de l'Église et notre Mère, pleine de grâces, fille de notre humanité, dont le corps honoré par son assumption, célébrée le 15 août, nourrit notre espérance, ne peut nous conduire qu'à Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais ».

Cet enseignement souligné par Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin reste

et demeurera gravé dans les cœurs des dizaines de milliers de fidèles qui ont effectué les samedi 16 et dimanche 17 août 1997, le pèlerinage marial national annuel à la Grotte Notre-Dame d'Arigbo de Dassa-Zoumè (Bénin).

Le thème central choisi et proposé par la Conférence épiscopale du Bénin à la médi-

À L'ÉCOUTE DU PAPE



OÙ EN SONT L'ESPÉRANCE ET LA PAIX ?

Une paix toujours précaire

La paix, en second lieu. Elle semble encore précaire en plus d'un point de la planète, et, en tout cas, elle est toujours à la merci des égoïsmes ou des imprévoyances de bien des acteurs de la vie internationale.

Tout près de nous, l'Algérie continue à se débattre dans un abîme de violence inouïe, donnant la triste image d'un peuple tout entier pris en otage. L'Église catholique y a payé un lourd tribut, l'an passé, avec l'assassinat barbare des sept moines de la Trappe de Notre-Dame de l'Atlas et la mort brutale de Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran. Chypre, encore coupée en deux attend une solution politique qui devrait être élaborée dans un contexte européen lui offrant des horizons plus diversifiés. Et puis, sur la rive orientale de la Méditerranée, le Proche-Orient continue à chercher à tâtons le chemin de la paix. Tout doit être tenté pour que les sacrifices et les efforts consentis ces dernières années, depuis la Conférence de Madrid, ne soient pas rendus vains. Pour les chrétiens, en particulier, cette « Terre Sainte » demeure le lieu où a retenti pour la première fois ce message d'amour et de réconciliation : « Paix sur la terre aux hommes, que Dieu aime » !

Tous ensemble, juifs, chrétiens et musulmans, israéliens et arabes, croyants et incroyants, doivent créer et

consolider la paix : la paix des traités, la paix de la confiance, la paix des cœurs ! Dans cette partie du monde, comme ailleurs, la paix ne pourra être juste et durable que si elle repose sur le dialogue loyal entre partenaires égaux, dans le respect de l'identité et de l'histoire de chacun, si elle repose sur le droit des peuples à la libre détermination de leur destin, sur leur indépendance et sur leur sécurité. Il ne peut y avoir d'exception ! Et tous ceux qui ont accompagné les parties les plus directement engagées dans le difficile processus de paix au Moyen-Orient se doivent de redoubler d'efforts pour que le modeste capital de confiance accumulé ne soit pas dissipé mais, au contraire, augmente et fructifie.

Ces derniers mois, un foyer de tensions s'est dramatiquement étendu à toute la région des Grands Lacs en Afrique. Le Burundi, le Rwanda, la République du Congo et la République démocratique du Congo en particulier se sont trouvés pris dans l'engrenage fatal de la violence sans frein et de l'ethnocentrisme, plongeant des nations entières dans des drames humains qui ne devraient laisser personne indifférent. Aucune solution ne pourra être élaborée tant que les responsables politiques et militaires de ces pays ne seront pas assis autour d'une table de négociation, avec l'aide de la Communauté internationale, pour envisager ensemble comment configurer leurs nécessaires et inévitables rapports. La Communauté internationale et j'y inclus les Organisations régionales africaines doit non seulement porter remède à l'indifférence manifestée ces temps derniers face à des drames humanitaires dont le monde entier a été témoin, mais encore accroître son action politique pour éviter que de nouveaux développements tragiques, des dépeçages de territoires ou des déplacements des populations n'en viennent à créer des situations que personne ne serait en mesure de contrôler. On ne fonde pas la sécurité d'un pays ou d'une région sur l'accumulation des risques. (...)

Vatican, 13 janvier 1997

Jean-Paul II

Audience de la Sainteté aux membres du Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège.



tation des pèlerins était : **Jésus Christ est le même hier, aujourd'hui et à jamais.**

Ils sont venus de nos six départements et des pays de la sous-région comme le Togo, le Niger, le Nigeria, le Burkina Faso, le Gabon, la Côte d'Ivoire, etc.

Il faut noter la présence des autorités politico-administratives dont notamment les ministres Emmanuel Golou et Séverin Adjovi (avec leurs épouses), respectivement ministre de l'Industrie, des mines et de l'hydraulique et ministre délégué auprès

(Lire la suite à la page 6)

L'ÉPISCOPAT BÉNINOIS EN VISITE À LA PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE

LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE AU CENTRE DU TÊTE-À-TÊTE

(Lire nos informations à la page 2)

CONVERTISSONS NOS CŒURS !

On le cite en exemple pour les avancées indéniables de sa jeune démocratie. Il détient un label international de « laboratoire » de la démocratie. On peut en rajouter. Ainsi, le Bénin, terre d'accueil, de liberté et havre de paix, du moins depuis le Renouveau Démocratique, semble une destination de premier choix pour diverses Églises et sectes religieuses de par le monde. Potentiellement, il existe un public-cible pour leurs campagnes d'évangélisation.

Une société minée par la désillusion, la déception et le désenchantement. Pour bien atteindre les cœurs des couches déshéritées et vulnérables, « ces damnés de la terre », les appels et invitations de ces Églises dites chrétiennes sont fort alléchants et s'apparentent à des scoops dans les médias.

Comme dit l'Écriture, avant de quitter ses Apôtres, Jésus leur demande d'aller

(Lire la suite à la page 10)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

L'ÉPISCOPAT BÉNINOIS EN VISITE À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE AU CENTRE DU TÊTE-À-TÊTE

Grogne, soulèvements, marches de protestation, polémiques, attaques verbales, déceptions, confusions et que sais-je encore ? Voilà l'état des lieux au sein d'une partie de la population béninoise au lendemain du vote, ce mois d'août 1997, par l'Assemblée nationale de la loi sur la réforme de l'administration territoriale. Et ce, particulièrement en ce qui concerne le découpage territorial de l'ancien département de l'Atlantique.

Tout ce qui peut mettre en danger la cohésion sociale, l'unité nationale préoccupe au plus haut point les évêques du Bénin. Nous ne saurions oublier leurs interventions énergiques et salutaires sous le règne du PRPB, encore moins leurs avertissements et conseils lors des différentes campagnes électorales de 1991, 1995 et 1996.

C'est au nom de ce même principe qu'ils ont mis à profit l'audience à eux accordée par le Président Kérékou, le 18 août 1997, pour exprimer, entre autres, leurs vives appréhensions face aux controverses acerbes suscitées çà et là par la loi votée par les députés. Car, si on n'y prend garde, ces controverses risquent d'entraîner notre pays dans des dissensions politiques, des guerres ethniques et fratricides aussi inutiles que ruineuses.

LE FOND DU PROBLÈME

Dans le cadre du découpage territorial, le projet de loi soumis par le Gouvernement à l'Assemblée nationale regroupait Cotonou, Ouidah, Kpomassé, Calavi, et Sô-Ava dans le département de l'Atlantique. Or les députés, au terme du vote de la Loi ont, à une écrasante majorité, décidé d'ériger la seule ville de Cotonou en département de l'Atlantique et de faire des autres localités : Ouidah, Kpomassé, Calavi, Toffo, Tori, Zè, Sô-Ava et Allada un département appelé la Lama. Ceci grâce à l'amendement de l'honorable député Alexandre Hountondji, premier secrétaire parlementaire et membre du parti du Rassemblement des démocrates libéraux, RDL-vivotin.

EXPRESSIONS DES DIFFÉRENTES POSITIONS

Quand bien même il se trouve des gens pour en défendre la justesse de l'opportunité, cette loi déclenche amertume et indignation au sein des populations concernées et qui ont exprimé leurs désapprobations par des soulèvements populaires et spontanés.

«Ouidah dit non à la Lama». «Calavi dit non à la Lama». Ce sont là les cris scandés par les populations de Ouidah et de Calavi,



feuilles et branchages en mains au cours de diverses marches de protestation.

* A en croire le député initiateur de l'amendement incriminé «le schéma adopté par l'Assemblée nationale est celui qui prend en compte le mieux possible les intérêts de Ouidah. Car, cette ville cessera d'être à la traîne et sous l'ombrage de Cotonou, pour devenir la locomotive du département de la Lama». (cf «les Échos du jour» n° 260 du mardi 19 août 1997, page 4).

* Selon M. Séverin Adjovi, ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la défense nationale et président du parti RDL-vivotin, «Ouidah ne saurait, entre autres, historiquement, sociologiquement et même sur le plan urbanistique rester dans la Lama».

* Pour l'Union de gestion et de développement économique de Ouidah (UGDEO), «la Lama ne s'adapte pas à un département regroupant des localités côtières... Le schéma que nous souhaitons sera constitué de Cotonou, Ouidah, Kpomassé, Calavi et Sô-Ava».

* Dans le journal «La Nation» n° 1793 du mardi 12 août 1997, page 12, M. Roger Gbégnonvi, professeur d'université, affirme : «Personnellement j'entendais la réforme de l'administration territoriale dans le sens de la décentralisation. Une décentralisation qui obligerait chacun de nous à se prendre en charge. Il y aura des mécontentements certes. Cela a toujours été ainsi.

Mais ce ne sont pas des difficultés insolubles. En tant que natif de Ouidah, j'aurais préféré qu'on rattache Ouidah à l'Atlantique. C'est une question d'habitude. Compte tenu de la façade maritime dont bénéficie Ouidah. Mais il n'est pas prouvé que ce nouveau découpage qu'on nous propose ne soit pas pour notre bonheur. Le contraire n'est pas prouvé non plus».

* Le député Eléazar Nahum déclare dans «les Échos du jour» n° 261 du mer-

credi 20 août 1997, page 3) : «... Je suis inquiet au constat que certains collègues semblent avoir oublié qu'ils ont été élus par ces populations ! Et que seules les expressions de leurs réflexions communes, de leurs intérêts communs, méritent d'être écoutées et défendues dès qu'elles sont comprises».

* Selon le journal «La Nation» n° 1797 du mardi 19 août 1997, page 12, à la Conférence épiscopale qu'il recevait en audience, le Président Kérékou a affirmé que, personnellement, il ne comprend pas pourquoi les députés ont mis la ville de Ouidah dans le département de la Lama, compte tenu de tous les attributs de cette grande ville : «Je ne suis pas de Ouidah, mais je ne cautionnerai jamais cette situation. Il ne s'agit pas d'un sentiment, mais d'une logique»...

SOUHAIT DE NOS ÉVÊQUES

Autant de considérations qui amènent les évêques du Bénin à s'exprimer au Chef de l'État en ces termes :

«M. le Président, vous avez réussi à faire du projet du découpage territorial et de la réforme administrative une réalité qui porte à 12 nos Départements. Puissent nos

compatriotes accueillir cette initiative comme une chance qui contribuera au développement et à la cohésion de nos régions. Car, rassembler les concitoyens des diverses régions de notre pays et renforcer l'unité nationale, tel est votre programme politique : tâche noble et belle mais guère facile. En effet, à constater certains comportements et certains événements, nous croyons que cette union risque à tout moment d'être remise en cause comme nous voyons autour de nous les dissensions politiques et les divisions ethniques entraîner des frères à s'entretenir dans des guerres inutiles et ruineuses. Nous prions le Seigneur d'éloigner de nous le spectre d'une telle contagion».

Il s'agit en clair ici pour les évêques d'attirer l'attention du premier magistrat du Bénin sur le risque d'un régionalisme exacerbé qui nous guette en cette heure du découpage territorial qui fait déchaîner tant de passions.

C'est pourquoi, Gouvernement, Parlement, associations de développement et populations des différentes localités doivent accepter de mourir chacun en ce qui le concerne, à son orgueil, à ses ambitions multiformes, à ses calculs électoralistes, etc., en vue de faire des concessions qui tiennent compte réellement de l'intérêt supérieur de l'État et des gouvernés, le peuple.

Toutefois, de la manière dont le débat sur «la question de Ouidah» sera tranché après une seconde lecture de ladite loi par les députés, sur demande du Chef de l'État, dépendra pour une large part, la survie du processus de décentralisation et de découpage au Bénin.

Car, qu'on ne se y trompe pas : beaucoup d'autres Ouidah attendent certainement leur tour, notamment en ce qui concerne le choix des Chefs-lieux des nouveaux Départements pour se prononcer également.

Vigilance et clairvoyance donc !

Georges Dossou-Totté



L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

CELLULE DE LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE :
BEAUCOUP D'AMBITIONS, DES RÉSULTATS PEU ENCOURAGEANTS

Créer un environnement favorable à la gestion transparente des affaires publiques est une préoccupation des opérateurs économiques et investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Tel serait le credo du gouvernement Kérékou constitué le 09 avril 1996. Et c'est vraisemblablement pour cette raison que le Président de la République a créé la cellule de la moralisation de la vie publique par décret n° 96-579 du 19 décembre 1996. Les modalités d'application dudit décret sont contenues dans l'arrêté n° 453 du 30 décembre 1996. Au cours d'une conférence de presse qu'elle a donnée au projet Wanad, le mardi 26 août 1997, Madame Anne Cica Adjai, une des responsables de la cellule de moralisation, a déclaré que ladite cellule a pour mission de lutter contre la corruption et tout fait contraire à l'éthique pour rendre l'administration performante en vue d'encourager les investissements privés.

QUELLE STRATÉGIE ET
QUEL PROGRAMME ?

Pour réussir sa mission, à en croire Madame Adjai, la cellule a mis en place une stratégie à 3 volets :

— la détection du phénomène de la corruption ;

— la prévention par la conception de dispositifs adéquats pour prévenir le phénomène : il s'agit de la mise en place de nouvelles réformes (textes, structures et systèmes de contrôles) ;

— la répression : l'impunité encourage et aggrave le phénomène de la corruption.

A cet effet, le programme de la cellule de la moralisation animé par deux conseillers techniques, selon Mme Adjai, se présente comme suit :

1 — sensibilisation des citoyens sur les objectifs de la gestion transparente des affaires publiques ;

2 — recensement des textes régissant la vie administrative pour combler le vide juridique ou actualisation des textes inadéquats. Une loi sur la moralisation de la vie publique devra être élaborée avec l'assistance du Ministère de la Justice et soumise au parlement pour adoption ;

3 — élaboration des manuels de procédures des tâches avec les détails d'exécution, la nomenclature des différentes pièces à fournir ainsi que le coût des pièces par les structures et plus spécialement par les structures où le risque de corruption est très élevé. Des cahiers des tâches seront institués au niveau de chaque service pour contrôle ;

4 — vulgarisation de ces documents au niveau de toutes les couches sociales ;

5 — lutte contre les abus des biens sociaux pour réduire le train de vie de l'État (véhicules, bâtiments, téléphones, eau, électricité, etc.) ;

6 — élaboration d'une liste de fournisseurs, de prestataires de services et de biens agréés qui sera actualisée périodiquement pour participer aux appels d'offre en vue d'empêcher la création des sociétés de façade par les gestionnaires des crédits ;

7 — respect et suivi scrupuleux des règles de passation des marchés ;

8 — système de motivation des agents méritants (promotion, avancement, lettre de félicitations, décoration, etc.) ;

9 — introduction de l'éducation civique dans les programmes de formation.

En priorité, la Cellule s'est donné pour tâches d'étudier les dysfonctionnements des services spécifiques tels que :

- la douane,
- les impôts,
- le trésor,
- les services sociaux.

Au regard de ce programme d'action, selon Mme Adjai, la cellule de la moralisation de la vie publique est entrain de lutter :

— contre l'abus des biens sociaux plus précisément les véhicules administratifs,

— contre la corruption dans les secteurs financiers, plus précisément à la douane, les marchés publics,

— pour la mise en place d'une administration transparente et performante. A cet effet, la cellule a demandé à tous les départements ministériels d'élaborer des manuels de procédures et des nomenclatures des pièces à fournir par les usagers pour bénéficier de leurs services respectifs. Ces manuels de procédures qui devront préciser les délais d'exécution des tâches, le coût des pièces à fournir seront vulgarisés et mis à la disposition aussi bien de tous les agents de l'administration que des usagers pour leur permettre d'accomplir leurs devoirs et de réclamer leurs droits ; car une certaine lenteur s'observe à ce niveau.

DES RÉSULTATS ASSEZ FAIBLES

Au-delà de tout cela, la Cellule essaie de gérer les cas de malversations quotidiennes.

La lutte pour la moralisation de la vie publique étant une œuvre permanente et de longue haleine, aucun de ces résultats ne peut donc être considéré comme acquis une fois pour toutes. Ils doivent, selon Mme Adjai, être entretenus, considérés, et améliorés.

Ces résultats, à peine perceptibles d'après Mme Adjai, ne sont pas à la hauteur des efforts fournis, ni de la volonté et de l'engagement du Chef de l'État. Pour Mme le Conseiller technique, la société civile coupable de ces tares et ignorances en est responsable. Alors, la lutte pour la moralisation de la vie publique, la prévention de la corruption, à en croire Mme Adjai, suppose la mobilisation de toutes les forces vives de la nation, leur adhésion active et totale à des comportements fondés sur des valeurs éthiques clairement établies et des références déontologiques incontestées.

Pour Mme le conseiller technique, il faudrait donc que la société civile change de comportement et qu'elle adopte une nouvelle attitude en vue de relever le défi du combat pour l'installation d'une société fondée sur l'éthique.

Ph. L. Amoussou

LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE
EN SOUFFRANCE

Décidément la moralisation de la vie publique au Bénin a bien la vie dure. A la suite de la commission présidée par M. Ahouansou et celle présidée par M. Amoussou-Kpakpa et SOS corruption, la cellule de la moralisation de la vie publique initiée par le Président de la République a du mal à accomplir sa mission. Va-t-elle être une commission de plus ? Sonne-t-il déjà le glas de son échec malgré le courage apparent de ses membres ? Au regard des informations, cette cellule n'a pu obtenir grand-chose. Jusqu'à la conférence de presse donnée le mardi 26 août 1997 par Mme Anne Cica Adjai, la cellule ne dispose, depuis sa création, que de deux membres sur les vingt qu'il lui faut. Par ailleurs six ministres seulement sur dix-sept à savoir le ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la défense nationale, le ministre du plan, le ministre de l'environnement, le ministre de la justice, le ministre de l'intérieur et celui des travaux publics ont pu accéder à la demande de la

cellule dans le cadre de l'élaboration des manuels de procédures des tâches assorties des délais d'exécution. Pendant ce temps, la lutte contre l'usage abusif des véhicules s'étiole. La cellule est fragilisée par le manque de moyens réclamés à cor et à cri par elle et aussi par l'inexistence de coordination réelle des actions entre les différentes structures concernées par cette moralisation tant souhaitée par plus d'un. Et, impunément, il faut le dire, la corruption, un peu plus chaque jour, s'érige en système. Elle deviendra même un slogan si nous ne prenons pas nos responsabilités, comme l'a dit Mme Adjai lors de sa conférence de presse.

La question qui vient à l'esprit est de savoir si vraiment nous voulons de la moralisation de la vie publique.

Monsieur le Président de la République, qu'en dites-vous. Allons-nous uniquement rester au discours et à la déclaration de bonnes intentions ?

A. S.

"LA CROIX DU BENIN"
Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 836
Tirage : 4.500 exemplaires

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Souvenir	5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bienfaiteur	10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Ami	20.000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse	100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

Bénin	3.720 F CFA
Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA
Guinée	5.760 F CFA
Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.	5.760 F CFA
France	5.760 F CFA
Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone	7.560 F CFA
Kinshasa (Zaire)	9.000 F CFA
Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA
U.S.A.	9.480 F CFA 94,80 FF
Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10.200 F CFA 102,00 FF
Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne,	8.520 F CFA 85,20 FF
Portugal, Suisse, Rome et Norvège	10.200 F CFA 102,00 FF
Canada	12.600 F CFA 126,00 FF
Chine	12.600 F CFA 126,00 FF

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

Y AURAIT-IL EU UNE SEULE OU DEUX LOCALITÉS APPELÉES OUIDAH À LA CÔTE DES ESCLAVES DURANT LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE ?

En dépit de la qualité des travaux réalisés sur la toponymie ancienne de la Côte des Esclaves (1), sous-ensemble du Golfe du Bénin, les chercheurs sont encore loin de démêler l'écheveau que constitue l'évolution dans l'espace et le temps des unités résidentielles de cette portion du littoral atlantique africain. Certaines naissent et disparaissent pour toujours; d'autres disparaissent pour renaître ailleurs; il arrive aussi, le plus souvent, qu'une partie de la population d'une localité se sépare de l'ensemble pour aller fonder plus loin un village où un hameau auquel elle donne le même toponyme que celui du lieu de départ. C'est un tel cas que nous signalons au XIX^e siècle, au sujet de Ouidah, le Révérend Père Borghéro (2).

En 1861, l'abbé Borghéro, d'origine italienne, arrive à la Côte des Esclaves. Il y a été envoyé par la Société des Missions Africaines de Lyon pour évangéliser la région. Dans l'une de ses correspondances au Révérend Père Planque, Supérieur de la Congrégation des Missions Africaines à Lyon, il fait état d'une attaque par les troupes aboménées du Fort français et même de Ouidah (Quidda) dont la population se débände :

« Ceux qui purent s'échapper, écrit-il, se dirigèrent vers l'ouest, le seul chemin possible en ce moment. Ils marchèrent jusqu'à ce qu'ils rencontrassent la grande lagune qui décharge ses eaux dans celles de Grand-Popo. Là, ils se fixèrent et bâtirent une ville nommée aussi Quidda (Whydah), en souvenir de leur patrie perdue; cette ville existe encore aujourd'hui (3) ».

Ce qui pose problème dans la relation du Père Borghéro, ce n'est évidemment pas l'existence de Ouidah mondialement connue depuis des siècles comme le plus grand port négrier de la Côte des Esclaves, mais la mention d'une autre localité du même nom, née à partir d'elle, sur cette même côte, dans les conditions que l'auteur mentionne clairement (4).

A l'étape actuelle de la recherche, ce deuxième village de Ouidah, plus à l'ouest, est une véritable énigme : d'une part, une telle localité ne figure ni sur la cartographie ancienne de cette côte (5), ni dans les autres écrits connus (6) du XIX^e siècle; d'autre part, son éventuelle existence n'a laissé aucune trace, ni dans les sources

orales glanées dans tout le littoral par d'autres chercheurs et nous-même, ni dans la toponymie des XIX^e et XX^e siècles, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Envisageons deux cas de figure :

1°) Le Père Borghéro se serait trompé : une telle erreur se concevrait difficilement dans le cas de ce missionnaire, excellent observateur et esprit curieux comme ses autres frères ou confrères; en outre, il a séjourné des années durant dans cette zone côtière qu'il a régulièrement sillonnée entre Agoué et Lagos, espace où il situe les ou plutôt ses deux Ouidah. Et, enfin, comme pour prévenir les sceptiques, il mentionne d'une façon explicite et très claire : « cette ville existe encore aujourd'hui (7) ». L'on ne peut de nos jours que déplorer le fait qu'il ne s'y soit pas rendu lui-même, ce qui aurait rendu irréfutable et indiscutable sa relation.

2°) Borghéro ne se serait pas trompé, en bon connaisseur d'un milieu qui, en fait, n'a jamais été géographiquement très étendu et sur lequel tous les missionnaires de l'époque étaient très renseignés. Dans ce cas, où serait passée Ouidah II ? Comment comprendre qu'il ait été le seul et unique auteur du XIX^e siècle à en faire état (8) ? Cette deuxième localité de Ouidah a peut-être pu n'être qu'un établissement éphémère et de peu d'importance, aussi hâtivement bâtie que délaissée par des fuyards qui ont dû par la suite trouver refuge ailleurs ! Mais dans ce cas, des sources orales, soit de Ouidah mère, soit des environs de Grand-Popo, en auraient fait mention. Il est douteux que ces réfugiés aient pu donner le toponyme Ouidah à la nouvelle localité, en souvenir de l'ancienne qu'ils n'appelaient d'ailleurs pas Ouidah, mais Gléhué. Dans cette zone côtière où aucun autre toponyme ne ressemble à Ouidah que Ouidah elle-même, il est difficile d'accréditer la mention de Borghéro, même en émettant quelque réserve à propos du proverbe "un seul témoin, témoin de rien" qui n'a d'autres objectifs que d'inviter le chercheur à la prudence.

UNE CONCLUSION

Laquelle, finalement ? Comment conclure une série de questionnements et d'hypothèses de travail qui n'ont fait que remuer un problème dans tous les sens sans avoir été véritablement en mesure de lui apporter une solution définitive ?

Ouidah est quand même trop connue — la plus connue de toute cette côte — pour qu'il n'y ait qu'une seule mention écrite d'une autre Ouidah, la plus petite soit-elle, qui serait née d'elle sur cette modeste Côte des Esclaves ! S'il y a eu erreur, comment Borghéro, qui nous a par

ailleurs tant habitués à de si bons renseignements, a-t-il pu la commettre alors qu'il ne s'agit même pas d'une appréciation des faits ou d'un quelconque jugement de valeur ? Bref, il ne fait que rapporter une situation.

Quoi qu'il en soit, la tâche du chercheur, quelle que soit sa discipline, ne consiste pas seulement à apporter une ou des solutions à un problème donné, mais à mettre au jour ce dernier, en invitant aussi ses homologues à réfléchir sur une situation dont ils ne soupçonnaient peut-être pas l'existence. Il est tout de même bien curieux que l'on puisse parler de l'existence de deux Ouidah à quelque époque que ce soit de l'histoire béninoise.

NOTES

(1) Lire, entre autres :

— VERGER (P.) : « Les Côtes d'Afrique Occidentale entre "Rio Volta" et "Rio Lagos". (1535-1773) ».

In *Journal de la Société des Africanistes*. T. XXXVIII, Fasc. 1, 1968.

— PERSON (Y.) : « La toponymie ancienne de la Côte entre la Volta et Lagos ».

In *Cahiers d'Etudes Africaines*, 60, XV-4, p. 715-721.

— GAYIBOR (N. L.) Edit. : *Toponymie historique et Glossonymes actuels de l'Ancienne Côte des Esclaves (XV^e-XIX^e siècles)*.

Actes du Colloque International, Université du Bénin, Lomé 2-3 Novembre 1989, 150 p.

— Sans qu'il soit question de toponyme à proprement parler, il n'est pas sans intérêt de lire à ce sujet le bel ouvrage de :

LAW (R.) : *The Slave Coast of West Africa: 1551-1750: The Impact of the Atlantic Slave Trade on an African Society*.

Oxford studies in African affairs. Clarendon Press Oxford, 1991, 376 p.

(2) Relation sur l'établissement des missions dans le vicariat apostolique du Dahomey, adressée par M. l'abbé Borghéro à M. l'abbé Augustin Planque, Supérieur des Missions Africaines à Lyon. Whydah, 3 décembre 1863, p. 419-444.

(3) *Idem Ibidem*, 1863, P.P. 426-427.

(4) *Idem Ibidem*, 1863, p. 427.

(5) Voir les travaux déjà cités en note 1.

(6) Qu'ils soient des missionnaires, des agents commerciaux ou des envoyés des souverains d'Europe de l'époque à la cour de leurs homologues d'Abomey.

(7) Voir note 2.

(8) Les Révérends Pères Philibert Courlioux et Pierre Bertrand Bouche, entre autres, y ont pourtant séjourné beaucoup plus longtemps que Borghéro.

A. Félix Iroko

INFORMATION

CE QU'IL FAUT SAVOIR ENCORE SUR L'ICAF

Dans notre livraison n° 682 du 18 juillet 1997, page 8, nous avons porté à votre connaissance l'ouverture prochaine, à Cotonou, de l'Institut Catholique de l'Afrique Franco-Rome (ICAF), section de l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les Études sur le mariage et la famille.

Aujourd'hui nous vous apportons quelques précisions sur les dispositions prises en vue de la rentrée prochaine de la première promotion d'étudiants fixée au 3 novembre 1997.

S. E. Mgr. Isidore de Souza, vice-chancelier de l'ICAF, en union avec la Conférence épiscopale du Bénin et après approbation de Rome a nommé, par décret en date du 17 juillet 1997 :

— Madame Thérèse Nyabukeye au poste de vice-président de l'ICAF et

— l'Abbé Koffi Dorothée Jean Hamazozo au poste de secrétaire académique de l'ICAF.

Il convient de signaler que Mme Thérèse Nyabukeye fit des études à l'Institut pontifical Jean-Paul II à Rome où elle se spécialisa en science du mariage et de la famille. Dans sa fonction actuelle, elle est chargée des liens académiques entre l'Institut de Rome et sa section de l'Afrique francophones. Quant à l'Abbé Hamazozo, il est responsable de l'organisation des cours à l'ICAF.

La première année du cursus qui s'ouvre bientôt comporte une série de douze cours et deux séminaires :

A — Cours

- 1 — Introduction au mystère du salut.
- 2 — Introduction à la Bible.
- 3 — Mariage et famille dans la Bible.
- 4 — Mariage et famille dans les documents du Magistère.
- 5 — Éthique philosophique.
- 6 — Introduction à l'anthropologie théologique.
- 7 — La métaphysique.
- 8 - 9 — La physiologie et l'embryologie.
- 10 — La sociologie du mariage et de la famille.
- 11 — La psychologie matrimoniale.
- 12 — Introduction au droit matrimonial.

B — Séminaires

- 1 — Le travail scientifique.
- 2 — Mariage et famille dans l'option de l'inculturation : défi pour l'Afrique.

Par ailleurs, des contacts sont en cours pour la nomination d'autres professeurs en vue, cord avec tous les évêques du Bénin. Les intéressés sont avertis et préparent déjà leurs cours.

En attendant que l'ICAF ait ses propres infrastructures au cours de cette année académique sur le même domaine que le CODIAM, ce sont les salles actuelles de ce dernier qui accueillent ses activités.

Les frais d'études tiennent compte des normes en cours chez nous et sont même largement en dessous. Ainsi, l'ICAF demande à ses étudiants une contribution annuelle de cent cinquante mille (150.000) F CFA.

Pour toutes autres informations, vous pouvez vous adresser à vos curés qui se feront l'agréable devoir de vous accueillir et de vous orienter.

La rédaction de "La Croix du Bénin"

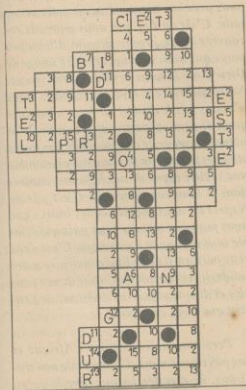
UN PEU DE DISTRACTION

GRILLE DU BÉNIN À DÉCODER

Dans la grille ci-après, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représente toujours la même lettre.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées y sont déjà inscrites.

A vous donc de jouer !



Réponse en page 10

OCTOGONE DES VILLES

Dans la grille ci-après se dissimule une ville d'Afrique. Pour la découvrir, rayez toutes les lettres qui y sont inscrites neuf fois, puis repérez une à une, horizontalement dans un ordre logique, les sept lettres constituant le mot-clé.

Amusez-vous bien !



(Réponse en page 10)

ET VOTRE REABONNEMENT !

LES SEPT ERREURS

Exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs.

Relevez-les.



Réponse en page 10

BONNE SANTÉ

Tabac : études suspectes

Des scientifiques ont apporté la preuve irréfutable que le tabac est nocif pour la santé, mais certains fabricants de cigarettes tentent encore de s'opposer à la véracité de ces travaux. Ainsi, la firme Philip Morris

aurait fait pression sur l'un de ses chercheurs pour qu'il ne publie pas un rapport faisant état d'un taux inquiétant de cancérogènes dans la fumée de cigarettes. Ce chercheur, licencié depuis, a aussi affirmé qu'on

lui fournissait pour ses travaux des cigarettes "spéciales" : celles-ci contenaient dix fois moins d'agents cancérogènes que celles vendues dans le commerce.

Avis aux fumeurs actifs et aux fumeurs passifs !

Un vaccin pour protéger l'estomac des ulcères

Pasteur-Mérieux Connaught et Orovax viennent de signer un accord de recherche avec Human Genome Sciences et Medimmune pour développer un vaccin contre *Helicobacter pylori*, une bactérie à l'origine des ulcères d'estomac.

Dans son dernier rapport sur la santé dans le monde, l'OMS attribue à cette bactérie quelque 550 000 nouveaux cas de cancers de l'estomac, d'où l'importance de la recherche d'un vaccin.

Claire Viagner

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

A propos de l'adjectif aberrant (ABERRANT).

Pourquoi deux R ? Hé bien tout simplement parce que le mot aberrant est construit par le mot "erreur" qui s'écrit avec deux R.

En effet tout ce qui est aberrant comporte une erreur, un contresens.

Toute la famille de l'adjectif aberrant présente aussi un redoublement du R : aberration, erreur, erreur, erroné, erratum, etc.

LA BONNE TOURNURE

"J'en ai tellement envie"...

"J'ai si mal"...

"Si bizarre que cela paraisse"...

Seule une de ces trois tournures est correcte.

Laquelle ?

Réponse : La tournure correcte est : "Si bizarre que cela paraisse".

On dira : J'en ai une si grande envie, et non pas "tellement envie" ; et on remplacera "j'ai si mal" par l'expression Je souffre tant.

LES MOTS D'AUJOURD'HUI

En 1995 un nom a été admis dans le vocabulaire français : retoucherie.

Une retoucherie c'est une boutique où l'on retouche les vêtements pour les adapter aux mesures de l'acheteur. On dit : faire une retouche et cela peut se pratiquer dans une retoucherie.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe visiter, du latin visitare...

Alter voir quelqu'un par charité pour le soigner c'est le visiter. On visite des pauvres, des prisonniers, des malades. Mais on peut aussi aller rendre visite par politesse ou amitié, c'est alors la rencontre, l'entretien et quand la visite est inattendue c'est la surprise.

On dit rendre visite à quelqu'un, passer chez, aller saluer et si ce quelqu'un est absent on peut laisser sa carte de visite. Visiter c'est aussi aller dans un lieu et le parcourir en l'examinant. C'est le tourisme avec ses excursions et ses promenades.

Dans un autre domaine procéder à une inspection, à un examen, à des constatations c'est également visiter, inspecter et quand il s'agit d'un bateau c'est l'arralsonner.

Visites agréables, visites désagréables... "Celui qui ne fait pas plaisir en arrivant, fait plaisir en partant", assure un proverbe.

LE SEXE DES MOTS

Termites... antipode... autoroute... L'un de ces noms est du genre féminin. Lequel ?

Réponse : Une autoroute.

On dit : un antipode et un terme. Rappelons qu'un antipode est un lieu de la terre diamétralement opposé à un autre. Par extension, être "à l'antipode" ou "aux antipodes de" signifie être très différent, à l'opposé. Exemple : votre raisonnement est à l'antipode du bon sens.

AUTOUR D'UN MOT

Le nom personne, du latin persona.

L'être humain en général est une personne : homme, femme, jeune fille,

jeune garçon. On parle d'une grande personne par opposition à un enfant. Et familièrement on dit un bonhomme, une bonne femme, un type ou un gars.

Les personnes importantes sont des personnalités et les éminentes des sommités.

Le nom personne désigne aussi l'être humain considéré dans son corps : en personne, moi-même, toi-même soi-même et en chair et en os selon l'expression.

L'être humain considéré sur le plan de la vie mentale, de la liberté, des droits civiques et politiques est également une personne qu'il faut respecter, même s'il est trop "attaché à sa propre personne". A ce propos, il existe une doctrine pour laquelle la personne est la valeur suprême, c'est le personnalisme, opposé à l'individualisme voisin de l'égoïsme. Et puis, une pensée anglaise ne dit-elle pas : "la personnalité est à l'homme ce que le parfum est à la fleur" ?

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Risque et risquer.

Le mot risque, autrefois du féminin, est passé au masculin au XVII^e siècle. On le trouve dans quelques expressions : aux risques et périls de telle sorte que toutes les conséquences soient assumées par...

A tout risque : en s'exposant aux dangers.

Courir le risque : s'exposer à un danger, à un inconvénient pour obtenir quelque chose.

Prendre des risques : agir de manière dangereuse dans telle ou telle situation.

Avec le verbe risquer :

Risquer le coup : tenter quelque chose en acceptant tous les dangers.

Risquer le tout pour le tout : s'exposer à tout perdre pour obtenir le maximum.

Qui risque gagne : seule l'acceptation du risque donne des chances sérieuses de réussite.

Et enfin : Qui ne risque rien n'a rien : on ne peut pas gagner sans prendre de risques.

AUTOUR D'UN MOT

A propos de l'assurance.

La confiance en soi c'est l'assurance. On dit couramment : avoir de l'assurance, de la hardiesse, du sang-froid, un courage tranquille, une sûreté de soi. Le contraire, c'est perdre son assurance, s'effoler, être décontenancé ou désemparé.

L'assurance c'est aussi le contrat par lequel on est mis à l'abri d'un risque. Et les assurances sont nombreuses : assurance de personnes, de dommages, de responsabilité. Assurance sur la vie, assurance automobile, assurance maritime ou terrestre avec tout un vocabulaire s'y rapportant : contrat, police, prime, cotisation, bonus et malus, en d'autres termes diminution de la cotisation ou augmentation, tout dépendant des sommes remboursées par l'assurance.

Tout cet ensemble est administré par les compagnies d'assurances avec leurs agents ou leurs experts, personnages indispensables pour régler les dommages.

LE MOT DÉFIGURÉ

L'action de se rebeller, est-ce une "rébellion" ou une "rébellion" ? Accent ou pas d'accent sur le premier E ?

Réponse : On doit dire une rébellion, avec un accent aigu sur le premier E. Par contre, on dit se rebeller... sans accent.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

PÈLERINAGE MARIAL NATIONAL À LA GROTTE NOTRE-DAME D'ARIGBO DE DASSA-ZOUMÈ LES 16 ET 17 AOÛT 1997 :

JÉSUS-CHRIST EST LE MÊME, HIER, AUJOURD'HUI ET À JAMAIS

(Suite de la première page)

du Président de la République, chargé de la défense nationale, le ministre de l'intérieur représenté par son directeur de cabinet, des Députés, le président de la Cour Suprême Me Abraham Zindindohoué et son épouse, le préfet du Zou M. Soule Ibrahim Dossou Agbétou, le sous-préfet, le roi de Dassa-Zoumè, etc.

Pour vénérer Notre Mère d'Arigbo, implorer son assistance et son intercession maternelle pour eux-mêmes, leurs familles, ceux qui leur sont chers et ceux qui se sont recommandés à leurs prières, pour le Bénin, l'Afrique et le monde. Et comme à l'accoutumée, rien n'a manqué à l'animation spirituelle du pèlerinage : chants, danses, supplications et actions de grâce en l'honneur de la Vierge Marie et de son Fils Jésus; à tout cela, il convient d'ajouter tant de messes célébrées aussi bien par diocèse que par les prêtres présents anciens et nouveaux, chemins de croix, confessions, procession aux flambeaux, adoration du Saint Sacrement, les chants priants et fervents des chorales Sainte-Cécile, Idatcha, Hanyé, Bariba, Yoruba et l'homélie de circonstance du Cardinal Gantin.

Le maintien de l'ordre et de la discipline est assuré par les scouts catholiques et les forces de la sécurité publique mises à la disposition de la Conférence épiscopale pour cette circonstance aussi bien à Dassa-Zoumè, dans le train, que le long du parcours Cotonou-Dassa-Zoumè-Cotonou. Le Comité d'aménagement de la grotte sous la conduite de son infatigable président M. Joseph Goudoté, toujours présent, avec l'appui de l'évêque de Dassa-Zoumè, S. E. Mgr. Antoine Ganyé, mérite une mention spéciale. Une fausse note naturelle cependant : la pluie battante de ce dimanche matin qui a arrosé la ville de Dassa-Zoumè et la grotte en particulier a contraint les organisateurs à annuler la grande procession d'entrée (à la messe de 10 heures) tant attendue par les pèlerins. Et c'est de la sacristie que partira une procession des concélébrants à la faveur d'une accalmie relative de la pluie aux environs de 10 h 20 mn. Le cortège était composé d'une soixantaine de prêtres, de l'ensemble des évêques du Bénin au sein duquel se trouvaient l'archevêque émérite de Cotonou,

S. E. Mgr. Christophe Adimou et l'évêque émérite de Natitingou, S. E. Mgr. Nicolas Okioh, avec à leur tête le Cardinal Gantin.

Au début de la messe S. E. Mgr. Antoine Ganyé, évêque du diocèse de Dassa-Zoumè a tenu à remercier le Cardinal Gantin d'avoir accepté la présidence de ce pèlerinage. Il a aussi invité les pèlerins à prier au cœur de cette Eucharistie pour les 40 ans d'épiscopat et les 75 ans de vie de Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin :

« Tout en vous souhaitant la bienvenue sur votre terre natale, a dit Mgr. Ganyé à l'adresse du Cardinal, au nom de toute l'Église de Dassa-Zoumè, je vous exprime toute ma reconnaissance pour avoir encore une fois pensé à nous en venant de si loin présider cette Eucharistie des pèlerins.

Je voudrais évoquer ici vos 40 ans d'épiscopat ainsi que vos 75 ans d'âge pour vous en féliciter. Vous avez largement fait "le compte", nous vous souhaitons d'aller au-delà de l'"exploit" et que, contrairement aux dires du psalmiste, "le reste" ne soit pas "peine et misère" mais porte aussi d'abondants fruits. Même si nous ne pouvons pas grand-chose, nous offrons, cependant, nos humbles prières à vos intentions. Daigne le Seigneur nous écouter et vous combler de sa grâce et de ses bienfaits.

Si toute charge n'est pas un honneur, tout honneur est une charge ainsi que la confiance qui en témoigne. En union de pensée et de prière avec vous, nous portons la charge que le Saint-Père, le Pape Jean-Paul II vous confie en vous maintenant dans la curie romaine toujours à la tête de la Congrégation pour les Évêques comme Préfet de cette Congrégation malgré vos 75 ans dont vous portez; si bien le poids avec l'allégresse et la tenacité du fer comme l'indique votre patronyme.

Éminence, bonne fête.

Marie, Mère du Sauveur et notre Mère du Ciel vous soutienne et vous accompagne! ».

Dans son homélie de circonstance, Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin, a

insisté avec force sur le thème central du pèlerinage : "Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais" et ce, au travers de la méditation sur la triple identité de Jésus "Chemin, Vérité et Vie".

« Ma sœur, mon frère du Bénin et d'ailleurs, clame le Cardinal, "souviens-toi de Jésus-Christ... Souvenez-vous toujours de Jésus-Christ... »

1 — Marie vous accueille et c'est en son nom que je vous salue, avec la bénédiction paternelle que le Pape me charge toujours de transmettre aux miens et à mes frères et sœurs d'Afrique.

Il communie toujours à toutes nos joies tout comme il se fait solidaire des multiples souffrances qu'éprouve hélas, trop souvent, notre continent.

Comme on vous l'a sans doute expliqué dans vos diocèses et vos paroisses, cette première année de préparation du jubilé de l'an 2000 est consacrée à la réflexion sur le Christ, Verbe du Père, fait Homme par l'action de l'Esprit Saint.

2 — C'est pour cela que le thème, retenu pour le pèlerinage est : "Jésus Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais", comme l'affirme la lettre aux Hébreux que nous venons d'entendre. Sollicités par toutes sortes de croyances, dont certaines peuvent abuser de notre crédulité, nous devons nous sentir concernés par cette lettre qui nous exhorte à ne pas nous "laisser égarer par toutes sortes de doctrines étrangères" (He. 13, 9) Jésus-Christ est l'unique Sauveur.

Pour nous en convaincre, à Thomas qui lui demandait :

"Seigneur, nous ne savons pas même où tu vas, comment en connaîtrions nous le chemin ?"

Jésus a répondu :

"Je suis le chemin, la vérité et la vie. Personne ne va au Père, si ce n'est par moi".

C'est cette triple identité que Jésus se donne qui va nourrir notre méditation aujourd'hui.

3 — Jésus affirme donc qu'Il est la Voie, parce qu'Il est le Fils Unique du Père, comme nous le récitons dans le credo :

"Il est Dieu né de Dieu, engendré, non pas créé..., vrai Dieu né du vrai Dieu".

Né de Marie, fille de notre humanité, Il s'est fait homme, Il peut ainsi nous conduire au Père. C'est Lui le nouveau Moïse qui libère l'humanité de l'esclavage du péché, du mal et de nos malheurs. Il veut aussi nous libérer du long esclavage que nos peuples ont connu dans la passé et dont les multiples conséquences se font encore sentir dans nos sociétés.

Jésus peut nous libérer de la part que nous prenons nous-mêmes à notre servitude. C'est en Lui que nous pouvons recouvrer notre propre dignité d'hommes parce que nous sommes créés à l'image de Dieu dont Il nous révèle le vrai visage. Notre liberté est donc précieuse; nous n'avons pas le droit d'en faire n'importe quoi. Il faut respecter et promouvoir la nôtre comme celle de chacun de nos frères et sœurs pour pouvoir construire ensemble une société digne de nos légitimes aspirations d'hommes africains. C'est par ce respect de nous-mêmes et des autres que nous pouvons trouver cette paix qui semble tant manquer à nos pays. C'est ainsi cette paix qu'il nous faut construire notre solidarité et consolider l'unité de nos peuples et de nos pays. Nos divisions ne peuvent que nous affaiblir.

Personne ne construira l'Afrique et nos pays pour nous. Chacune de nos traditions, de nos démissions, quelle qu'en soit la forme, nous expose à une marginalisation croissante. Il nous faut donc nous laisser renouveler de l'intérieur par le Christ et nous libérer de cette mentalité qui s'accommode trop facilement de la corruption et du mépris du bien commun. Jésus-Christ est la voie qui conduit à la vraie liberté. Avec Lui nous ne pouvons être dans l'impasse :

"A qui irions-nous, Seigneur, disait l'apôtre Pierre à Jésus au nom de lui-même et de ses compagnons. C'est vous qui avez les paroles et les moyens du salut et de la délivrance".

Nous voulons être nous aussi partie prenante de tout ce qui s'entreprend dans le monde avec l'aide et sous le signe de Jésus-Christ : Solidarité, refus de l'injustice et du mensonge, disponibilité à l'entraide, au dialogue et au partage.

C'est ce message libérateur, important et urgent pour tous les peuples et toutes les générations que l'Église va de nouveau proposer aux centaines de milliers de jeunes du monde entier dont le 12ème grand Rassemblement commence précisément aujourd'hui à Paris, en France. Le Pape que j'aurai l'honneur d'accompagner dans la semaine, reconnaîtra courage, confiance, volonté de renouveau aux hommes et aux femmes désireux de construire un monde plus juste et plus fraternel.

La paix et la civilisation de l'amour sont à ce prix.

4 — Jésus se présente aussi comme la Vérité. Il l'est vraiment parce qu'Il est la Parole de Dieu et toute sa vie est Révélation de cette Parole. En Lui il n'y a point de ténèbres.

Ses gestes et ses paroles sont la manifestation de cette vérité qu'Il veut communiquer à toute l'humanité. C'est pour cela que son Évangile est une Bonne Nouvelle.



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

En effet, là où il y a la vérité, il y a toujours la confiance, et là où il y a la confiance, il n'y a pas de peur. La peur que nous cultivons est un des handicaps majeurs à notre créativité, à notre réalisation, parce qu'elle entretient la méfiance. Or, la vérité que l'amour du Christ nous fait partager nous rend libres les uns vis-à-vis des autres et nous introduit dans la lumière du Christ :

"Je suis la lumière du monde. Celui qui vient à ma suite ne marchera pas dans les ténèbres, dit-il en saint Jean ch. 8, v. 12. Il aura la lumière qui conduit à la vie".

N'ayons donc pas peur. C'est par cette belle parole d'espérance que le Pape Jean-Paul II a couragement commencé son ministère pastoral de successeur de Pierre. Entrons dans cette confiance.

C'est parce que, dès les origines, les Apôtres ont été soucieux de la fidélité à la personne et au message du Christ que saint Paul, l'apôtre du grand large, l'intrepide missionnaire, met en garde les Colossiens contre les risques de fantaisies doctrinales en disant :

"Poursuivez votre route dans le Christ, Jésus le Seigneur, tel que vous l'avez reçu, soyez enracinés et fondés en Lui, affermis ainsi dans la foi telle qu'on vous l'a enseignée..." (Col. 2, 6-8).

C'est cette confiance en la vérité de Jésus-Christ qui a poussé tant de missionnaires à quitter leurs pays pour venir chez nous.

A l'heure où nous exprimons nos aspirations légitimes à avoir un christianisme qui prenne en compte nos valeurs culturelles les plus saines, pour que le Christ ne soit jamais un étranger chez nous, nous ne pouvons perdre de vue que la foi qui mobilise nos énergies s'inscrit dans une longue tradition.

C'est tradition déjà vécue par les premiers disciples du Christ, Pierre, André, Jacques, Jean et Paul.

Mais sans remonter bien loin dans le passé pour trouver des exemples et des modèles d'un tel idéal, regardons autour de nous, dans des familles, dans des communautés, dans des paroisses où se vivent d'authentiques témoignages de l'Evangile, quoique de façon silencieuse et souvent cachée.

Si l'Eglise est Sainte aujourd'hui comme nous le disons dans le credo chré-



tien, c'est parce que aujourd'hui, il y a des chrétiens, des hommes et des femmes passionnés de Jésus-Christ en qui brille la lumière de la Vérité et qui, par des actes et des gestes plus que par des discours laissent entrevoir ce qu'ils sont au fond d'eux-mêmes.

C'est vous dire que vouloir célébrer le Jubilé de l'an 2000, ce n'est pas seulement prendre conscience d'une longue histoire, au commencement lointain; c'est entrer dans le dynamisme fécond d'un mouvement d'évangélisation continu où chacun, chacune d'entre nous a sa place, importante, irremplaçable, aujourd'hui.

5 — Jésus se présente enfin comme étant la Vie. Il a affirmé sans cesse que ceux qui croiraient en Lui auraient la vie et l'auraient en abondance. Tout son ministère a témoigné de son souci du salut intégral de l'homme, en guérissant les malades, en ressuscitant les morts.

Il n'est pas un thaumaturge qui cherche à faire sensation, il est le berger qui se préoccupe du sort de chacun, car son amour est sans mesure et chaque personne a du prix à ses yeux (Jn 10, 1-22). A la suite du Christ, nous devons nous aussi avoir un respect scrupuleux de la vie, de toute vie, d'abord dans nos familles, comme Marie et Joseph nous en donnent l'exemple en protégeant Jésus Lui-même contre la volonté de puissance d'Hérode.

Notre continent a la réputation d'aimer la vie, mais la manière dont ses fils s'entreuent offre un spectacle qui ne nous grandit pas. Méfions-nous de nos réflexes régionalistes, tribaux ou claniques. Chré-

tien, nous avons un témoignage radical à donner dans ce domaine. Il m'est déjà arrivé d'évoquer ce problème à diverses occasions. Le lien de sang si important dans nos pays, ne saurait avoir raison trop facilement de l'eau de notre baptême. En Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais, tous les hommes sont frères. En Jésus-Christ l'amour n'a pas de patrie.

Il nous faut alors remercier Marie du don ineffable de son Fils Jésus-Christ à l'humanité. Au pied de la croix, Jésus a confié Marie au disciple comme Il a confié le disciple à sa mère. Cette ultime parole de Jésus sur la croix proclame la primauté de la famille spirituelle qu'Il inaugure dans le don total de sa personne et par son sang. Marie qui a exécuté, jusqu'à la mort de Jésus, la volonté du Père, appartient à la famille de ceux qui, selon le même choix, seront les fils de Dieu jusqu'au martyre.

A la suite de Marie et de Marie Madeleine, c'est aussi le courage et le rôle de la femme qui sont reconnus et valorisés. Oui, c'est le rôle de la femme d'être toujours la première à croire que tout est encore possible à Dieu quand tout semble perdu. Quand l'amour semble mort, si la femme capitule, il y a peu de chance pour qu'il refleurisse; mais si elle garde confiance, continue d'aimer gratuitement, de croire et d'espérer que l'amour est un don de Dieu, qu'il ne peut et ne doit pas mourir, alors tout reste possible.

A la suite de Marie, la petite Carmélite de Lisieux, morte il y exactement 100 ans, Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, déclarée la Sainte Patronne de tou-

tes les missions, et bientôt proclamée Docteur de l'Eglise, a émergé de son cloître obscur, pour présenter au monde la vraie figure d'une femme capable d'aimer Dieu par dessus tout.

En terre africaine nous pouvons également citer avec fierté les noms de Sr Anuarite au Congo-Zaïre et de Sr Joséphine Bakila originaire du Soudan, toutes deux béatifiées par le Pape Jean-Paul II.

Marie, Mère de l'Eglise et notre Mère, pleine de grâces, fille de notre humanité, dont le corps honoré par son assumption, célébrée avant hier, nourrit notre espérance, ne peut nous conduire qu'à Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais.

Souvenez-vous toujours frères et sœurs de Jésus-Christ. Amen.

C'est dans cette espérance que le diocèse de Dassa-Zoumè, en union avec son évêque Mgr. Antoine Ganyé et en présence de ses confrères dans l'épiscopat, a tenu, à l'issue de cette messe mariale, à fêter Son Eminence Cardinal Gantin pour ses 40 ans d'épiscopat et ses 75 ans de vie à la mission catholique de Dassa.

Gâteau d'anniversaire épiscopal et de naissance, présentation de cadeaux des fidèles au cardinal, doyné par doyné, au son de chants, tam-tams et danses variées, partage du pain et du sel à la mesure de l'événement, bref, rien n'a manqué pour souhaiter une bonne fête à Son Eminence le Cardinal Gantin.

Ce fut un véritable moment de joie et de fraternité qui n'a pu empêcher le Cardinal d'affirmer, non pas sans émotion que, «plus il y a d'anniversaire, moins on a de souffle pour souffler les bougies...».

Somme toute, ce 43ème pèlerinage marial national à la grotte Arigbo de Dassa aura permis aux pèlerins de se convaincre davantage que "Jésus-Christ, le même, hier, aujourd'hui et à jamais" est aussi et surtout le chemin, la vérité et la vie. Et personne ne va au Père, si ce n'est par Lui.

Puisse Marie, Notre-Dame d'Arigbo de Dassa-Zoumè nous aider à nous enraciner profondément dans cette vérité de notre foi aujourd'hui et pour toujours.

Guy Dossou-Tro



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

SON EXCELLENCE MONSIEUR ROBERT SASTRE : 25 ANS DÉJÀ DANS L'ÉPISCOPAT

Du 6 au 15 août dernier, les filles et fils du Mono et spécifiquement les catholiques du diocèse de Lokossa ont fait des noces d'argent épiscopales de S. E. Mgr. Robert Sastre, deuxième occupant du siège apostolique de Lokossa, une fête solennelle, une fête de famille, des rencontres de prière et d'action de grâces.

S'inscrivant dans le dynamisme de la préparation du jubilé de l'an 2000, les célébrations des noces d'argent de S. E. Mgr. Robert Sastre ont débuté avec l'ordination sacerdotale de cinq nouveaux prêtres du diocèse, conférée par le jubilaire lui-même en ce 6 août 1997, date d'incidence. Cette ordination se voudrait une expression de joie profonde, preuve de l'enracinement progressif de la foi en Christ Sauveur dans l'Eglise du Mono. Ainsi vécues, les noces d'argent du prélat sont donc reconnaissance à Dieu pour ses merveilles, un tribut d'hommage à Jésus-Christ, l'Unique Pasteur, Maître des temps et des ans. On comprend alors que les célébrations de cet anniversaire s'étalent sur plusieurs journées avec comme point culminant la messe d'action de grâces du 15 août en la cathédrale en construction de Lokossa. L'éclat des festivités de ce jour ne s'effacera pas de si tôt des mémoires des participants.

Pour la célébration de cette Eucharistie du souvenir, la cathédrale en construction de Lokossa était trop petite ce vendredi 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge Marie pour contenir les participants. La procession d'entrée des concélébrants fermée par Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin demeurera encore longtemps une des plus imposantes qui aient eu lieu dans l'enceinte de la cathédrale de Lokossa ;

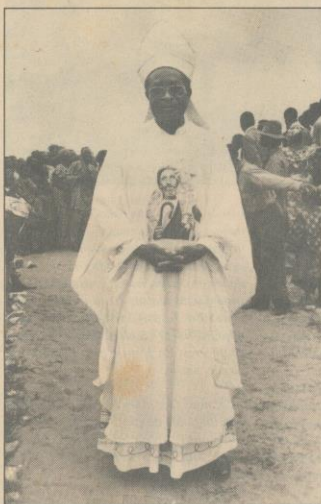
Ils étaient une cinquantaine de prêtres, onze évêques (dont 2 togolais) tous habillés dans les couleurs festives jaunes, or et blancs du Vatican.

Au milieu de l'immense foule des fidèles et des populations non catholiques on notait la présence de M. Bruno Amoussou, Président de l'Assemblée Nationale et son épouse, M. René Mègnihou Dossa, président de la HAAC, de M. Moïse Mensah, ministre des Finances, de M. Emmanuel Golou, ministre des mines, de l'énergie et de l'hydraulique, de Mme Marina d'Almeida Massougboji, ministre de la Santé, de la Protection sociale et de la condition féminine, de M. Jean-Pierre Ezin, Conseiller technique du ministre du Plan, de M. Houessou, préfet du département du Mono, de Dah Azanmandou Houénou Quenum de Tosso et de Fio Lawson d'Aného.

L'homélie de circonstance du concélébrant principal, Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin est d'une densité telle que nous avons préféré la reproduire intégralement. Lisez-le :

LE 15 AOÛT MARQUE DANS LE TEMPS LE SOMMET DE L'ANNÉE

1 — Dans le calendrier de l'Eglise, le marque le sommet des fêtes mariales, une



sorte de réplique de la fête de Pâques, Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il y a également un lien étroit, évangélique et très significatif entre la toute récente fête de la Transfiguration, Événement fulgurant au sommet du mont Thabor, et la célébration mariale de ce jour de l'Assomption : Les trois apôtres privilégiés, Pierre, Jacques et Jean ont bénéficié, dans une rapide éclaircie, de la vision et de l'avant-goût de ce sera plus tard leur éternité bienheureuse. Tandis qu'à l'Assomption, la Sainte Mère de Dieu, la plus privilégiée de toutes les créatures, est introduite pour toujours dans la gloire du Ciel.

Ce sont, là dans le Credo chrétien, des mystères de foi qui ne manquent pas de parler à nos cœurs d'hommes.

Tout y est lumière d'En-Haut dans laquelle nous voyons la lumière de la joie, de la vérité sur l'homme, de l'espérance en son destin ultime de bonheur et de paix. Enfin l'amour chaleureux de la gratitude du cœur s'y trouve partout répandu.

Nul n'a su mieux l'exprimer que Marie de Nazareth, remplie de Dieu et partie en hâte de son humble village vers une ville de la montagne de Judée pour partager son bonheur :

"Mon âme exalte le Seigneur,

Mon esprit exulte en Dieu mon sauveur..."

Mais que dire de l'Eucharistie de toutes les Eucharisties qui se célèbrent depuis

mille ans jusqu'à celle de ce jour et de ce lieu où, de façon renouvelée, les mêmes mystères et les mêmes sentiments nous invitent à l'adoration et à la reconnaissance ? Et parce que Marie et le sacerdoce sont étroitement unis, cette Eucharistie concélébrée est déjà jubilaire. C'est là où le Christ-Prêtre nous rapproche les uns des autres afin que nous nous sentions moins isolés et moins faibles pour dire merci à son Père.

De l'Eucharistie, Action de grâces, on a dit qu'elle était, de quelque manière, "le sacrement du magnificat". Il s'agit, en effet, d'un émerveillement de Marie devant la fidélité de Dieu, au cours de la vie des hommes... Que sommes-nous, prêtres ; que sommes-nous évêques, si ce n'est, par la force et la grâce de Dieu, des signes de l'espérance d'une vie tout autre ? Si ce n'est pas les témoignages vivants de l'engagement

de Dieu à l'égard de l'homme, et cela, pour le salut de son peuple ? Heureux sommes-nous d'entrer ici, avec tous nos frères et sœurs présents, dans cette prière vaste et séculaire, universelles et personnelle qui devient l'histoire sainte issue de la Rédemption du monde par le Christ !

Qu'il me soit permis de saluer ici, d'abord cette belle couronne des cinq (5) nouveaux prêtres ordonnés il y a seulement une semaine à peine. Ils réjouissent notre jeunesse à nous qui montons à l'autel de Dieu depuis des décennies déjà, et qui cheminons, comme évêques, revêtus du sacerdoce en plénitude avant même que certains de ces jeunes soient venus au monde... Ce n'est pas un privilège d'être ancien ; mais plutôt une responsabilité majeure. Nul n'a le droit d'être prêtre. A plus forte raison, nul n'a l'audace de se croire digne de l'épiscopat. Aussi sommes-nous tous les débiteurs d'une même reconnaissance éternelle envers le Seigneur.

Dans sa très belle lettre adressée à Monseigneur Sastre, à l'occasion de ce jubilé, le Pape rappelle avec raison ce devoir de gratitude infinie, en évoquant le psaume où l'âme comblée par Dieu proclame en chantant :

"Je t'exalte, ô mon Roi et mon Dieu..."

Je veux te bénir chaque jour.

Je louerai ton Nom toujours et à jamais..." (Ps. 145, 2)

2 — Oui, l'évêque, comme le prêtre, doit remercier le Seigneur de tout ce qu'il lui a permis de vivre pour son sacerdoce ; et pour le service de ses frères et sœurs qu'il lui a confiés. Le Seigneur lui a demandé de leur annoncer l'Evangile, de leur donner

les sacrements de vie et de les rassembler dans l'unité pour accueillir le Royaume de Dieu déjà à l'œuvre parmi nous. En faisant confiance à des hommes fragiles, comme nous le sommes, Dieu prend beaucoup de risques ; mais nous expérimentons avec l'apôtre Paul combien sa puissance donne toute sa mesure dans la faiblesse. Alors ensemble, nous rendons grâces pour les merveilles que son Esprit Saint a réalisées, parfois même à notre insu, à travers les divers ministères qui nous ont été confiés. Non, ce n'est pas "la chair ni le sang", c'est-à-dire nos qualités humaines, notre savoir et notre éducation qui ont réalisé ces merveilles de grâces que nous espérons bien découvrir un jour dans le regard de Dieu, comme la Vierge Marie montée au Ciel, lorsque nous paraîtrons devant lui.

C'est la force même de l'Esprit Saint qui accomplit tout en nous et par nous — Elle a été promise par le Christ à ses disciples à la veille de sa mort : "Vous serez revêtus de la force d'En Haut".

Et l'on a beau avancer en âge dans le sacerdoce ou dans l'épiscopat, ces vérités fondamentales et exaltantes plusieurs fois entendues, demeurent toujours neuves, toujours bonnes et réitérantes pour enrichir notre sagesse et rappeler la primauté de l'essentiel. Et c'est parfois de la part des jeunes que nous parvenons de tels messages. Dieu, en effet, nous parle souvent par les autres, par les événements et par l'expérience de nos frères et sœurs.

Je me permets ici de partager avec vous quelque chose d'un trésor de lettre que j'ai reçu d'un de nos jeunes prêtres aux études à Rome, à l'occasion d'une messe jubilaire que nous avons concélébrée ensemble.

Il m'écrit :

"Une année scolaire s'achève, une autre s'annonce. Vie — Mort — Vie, tels sont les paramètres dans lesquels s'écoule l'existence humaine.

Avant que le soleil de Dieu ne se lève sur la nouvelle rentrée, je me fais la joie de vous confier mes impressions sur cette année.

Me souvenant de cette petite phrase que vous avez prononcée au cours de notre dernière messe avec vous : "L'enfant que son père porte sur ses épaules voit loin ; je me dis alors que je dois remercier le Seigneur... Cette parole a été, certes, prononcée dans un contexte particulier et avec des intentions que vous seul connaissez. Mais je ne crois pas qu'on puisse la réduire à ce seul cadre.

Je ne désire rien d'autre qu'être un bon et saint prêtre !"

Et il termine :

"C'est toujours la joie d'une société où mieux, des membres d'une famille de voir un de leurs fils ressembler à son père ou grand-père, et surtout de l'imiter".

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

Voilà, cher Monseigneur Sastre, le résumé de tout ce que je suis venu vous dire. Je devrais m'en contenter et vous remettre simplement ce petit bijou sacerdotal et jubilaire reçu des mains d'un jeune prêtre qui a travaillé dans votre diocèse. Cela nous ramène à nos sources et contient, à la fois, encouragement et souhait, espérance et gratitude...

En regardant les nombreux prêtres issus de votre épiscopat, en pensant à tant de personnes qui vous doivent joie, paix, réconfort, découverte de Dieu et son amitié... et que sais-je encore qui fait la dignité de l'homme et l'engagement du chrétien, je me dis, les yeux fixés sur chacun d'eux:

"L'enfant que vous portez sur vos épaules de père et de pasteur est appelé à voir loin dans la lumière de Dieu".

Beaucoup parmi ces personnes, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, séminaristes d'hier et d'aujourd'hui, intellectuels et paysans, responsables politiques et simples citoyens, malades et bien portants... oui, beaucoup sont venus ici par gratitude. Et parmi ces gens qui ont certainement beaucoup reçu de vous, il y en a peut-être aussi, dans le mystère de la Communion des Saints connue de Dieu seul, qui vous ont beaucoup donné. C'est cela la joie profonde et irremplaçable de notre épiscopat : nous savoir aimés, estimés, portés et enrichis par les autres. Le sacerdoce est à l'image de la Foi qui le soutient. *"plus elle se communique, plus elle augmente en celui qui le donne"*. (Jean-Paul II in RM).

3 — La présence à ces fêtes de tant de prêtres et d'évêques, dont le doyen en âge de l'épiscopat béninois, Monseigneur Christophe Adimou, votre prédécesseur sur ce siège de Lokossa, des prélats issus de ce terroir du Mono, sans compter les religieuses de partout... leur présence nombreuse et qualifiée en dit bien long et bien mieux qu'un discours de circonstance. C'est le témoignage d'une affection qui vient de loin et destinée à vous encourager et à vous accompagner le plus loin possible.

Ce n'est pas rien que l'amitié des gens de sa propre famille... Ce n'est pas rien non plus que l'estime et la fidélité généreuse et patiente des pauvres et des humbles; quoiqu'il advienne de notre part, et quels que soient nos fatigues, nos oublis et nos omissions, ils nous regardent avec bienveillance au nom du Christ que nous incarnons; ils nous vouent un respect et une confiance inaltérables, merci à Dieu pour vos vingt-cinq (25) ans d'épiscopat; chemin toujours montant, chemin d'assomption et aussi d'épreuve, car la passion et le calvaire sont les gradins de la montagne du sacerdoce. C'est pourquoi, dans le souvenir des accompagnateurs sur ce chemin, nous disons également merci, en pensant aux morts comme aux vivants. Votre maman, de pieuse mémoire, était ici présente le 6 août 1972, humble et silencieuse dans son offrande de généreuse chrétienne, un peu comme la Veuve bénie de l'Évangile, maman Sastre s'appelait Madeleine, du nom de celle qui voyait loin dans l'amour du Ressuscité et pour cela, pleurait, pleurait beaucoup plus de joie que de douleur...

4 — Quant à nous autres qui avons cheminé avec vous depuis des jointaines années du séminaire Saint-Gall jusqu'au sommet de la colline romaine et missionnaire du Janicule, nous pressentions déjà de loin ce que pouvait un jour devenir l'abbé Sastre, passionné de culture ou d'inculturation, de dialogue avec les intellectuels, de formation pour les jeunes et de

promotion pour les laïcs... Ce serait une trop longue histoire à raconter ici. Ce que nous savons, c'est ce que le Père Achille Noudéhou, votre zélé, votre très fidèle collaborateur et ami de toujours, a pris l'heureuse initiative de faire rassembler comme un faisceau de souvenir et comme un magnifique bouquet de fleurs jubilaires, la gerbe des principales réalisations de votre Episcopat : on vous y voit pasteur, guide, semeur, bâtisseur et bon samaritain. Des plumes bien documentées y ont coopéré. *"C'est l'occasion pour faire paraître un numéro spécial de notre bulletin diocésain"*, m'a écrit votre vicaire général.

Mais avant d'en prendre connaissance à fond pour nous rafraîchir la mémoire, le meilleur titre d'honneur et de mérite que nous préférons donner à un évêque et qui recouvre tous les autres, c'est celui de **Serviteur**.

5 — Car depuis le Cénacle de Jérusalem, au soir du premier Jeudi-Saint nous avons appris du Maître et Seigneur Jésus le sens profond et exemplaire de l'autorité. Elle est avant tout service.

Les premiers apôtres en ont perçu le riche contenu, lors du lavement des pieds, peu avant l'ineffable et inépuisable Don divin du Corps et du Sang de Jésus pour la Vie du Monde.

Service pour l'Église et pour le monde, l'abbé Sastre l'avait rendu, de façon excellente et brillante aux yeux de l'Episcopat à Porto-Novo comme à Cotonou, auprès des élites et des mouvements d'action catholique au bénéfice de tout le pays, avant de devenir l'évêque Sastre. On avait aussi beaucoup apprécié et gardé de lui le souvenir de son service missionnaire, spontané et généreux en Guinée-Conakry en des temps difficiles. Qui pouvait et peut encore oublier aujourd'hui, son précieux service de formation et d'information religieuse à la radio nationale? C'est lui qui avait brillamment inauguré et vite popularisé l'émission catholique *"Si tu savais"* qu'en d'autres temps difficiles, cette fois chez nous, on a essayé de faire taire.

Mais les idéologies athées, produits d'importation et d'un autre âge, ne pouvaient durablement s'acclimater en notre terre profondément religieuse et affamée de Dieu. Le service de la parole de Dieu est la joie de ressusciter et de réjouir, en s'appliquant à semer la vérité, la paix et la concorde — Puissent la foi et la soif de ces valeurs nous tenir toujours en éveil au Bénin ! — C'est bien de cela que nous avons besoin chez nous et en Afrique, aujourd'hui plus que jamais.

La contribution de notre Église ne saurait manquer à l'œuvre gigantesque, urgente et combien nécessaire, de la construction d'une humanité digne, paisible et unie sur tout notre continent. Ceux qui ont la grave responsabilité de conduire la "chère publique" doivent en prendre conscience, en ouvrant bien les yeux, en restant à l'écoute du nombre angoissant et angoissé des petits et des pauvres, des affamés, des chômeurs, des oubliés qui peuplent nos villes et nos villages...

L'Église ne veut faire la leçon à personne. Comme Jésus son Seigneur, il lui suffit de proposer humblement l'exemple de son service en tous domaines. Jusque dans le domaine concret de l'élevage des animaux, du soin de toutes sortes de cultures, l'évêché de Lokossa a donné l'exemple.

Dans un diocèse ou dans un pays, c'est l'évêque ou l'épiscopat en corps qui, au nom de l'Église, est considéré comme le

veilleur, ou mieux l'éveilleur des consciences. Le Pape Jean-Paul II a dit que *"le plus grand et le meilleur service que l'Église puisse rendre à l'Humanité, c'est celui de lui annoncer l'Évangile de Jésus-Christ"*.

6 — Évangile, chemin de vie et de liberté, de paix et de promotion humaine. Ceux d'entre nous qui, ici même, au matin du 6 août 1972 ont eu l'occasion d'assister à l'ordination épiscopale de Monseigneur Sastre, en sont restés marqués à jamais pour maints motifs.

Je retiens et rappelle seulement ici aujourd'hui le souvenir de la présence aux cérémonies de ce qu'on appelait le **Conseil Présidentiel**, un triumvirat qui marque l'une des pages les plus contestables de l'histoire, alors à peine décennale, de la vie de notre pays.

Le pouvoir était frappé d'inflation et donc de dévaluation morale. Il ne devait du reste pas tarder à en mourir.

Or, ce fut justement à ce moment-là qu'arriva la nomination, puis l'ordination épiscopale de l'un de nos fils et frères, en la personne du second pasteur de ce diocèse, premier fruit épiscopal dû au travail discret, acharné et fécond, largement accompli par nos Pères dans la foi en cette région de notre patrie.

Mais service et sacrifice vont toujours ensemble. Ce n'est pas le lieu ni le moment de rappeler ce que évêques et prêtres ont souffert durant les années difficiles de la révolution. La logique de la fidélité à leur vocation et à leur mission explique en partie de telles souffrances, mais rien n'est perdu de ce qui a été supporté et pardonné par amour.

Oui, c'est *"dans la lumière de Dieu que nous voyons la lumière de son amour"*. Telle est, cher Monseigneur, votre très belle et évangélique devise qui met en relief, pendant vingt-cinq (25) ans d'expérience, le fil conducteur qui a traversé et animé toutes vos activités, initiatives et réalisations apostoliques.

7 — Vous souvenez-vous de *"Viridi in campo..."*? Cette parole poétique venue de très loin, vous l'aviez citée et commentée, il y a déjà très longtemps dans la *"Croix du Bénin"* — et avec une plume heureuse, comme toujours, vous qualifiez et félicitez l'œuvre presque miraculeuse de la construction en dur de la première Église de Guézin par un grand apôtre d'origine suisse, le Père Joseph Monney. Le



Mono ne pourra jamais oublier ce prêtre, comme tant d'autres missionnaires qui ont laissé ici des œuvres ou des traces profondes.

"Viridi in Campo..." de votre part, était-ce seulement un hommage ou une prophétie? Sans doute les deux. Car voici que parmi vos réalisations apostoliques durables sort lentement de terre ce temple-Cathédrale, à la gloire de Dieu, que l'audace de votre foi a voulu mettre en chantier. Cette œuvre méritait d'être félicitée et plus encore d'être aidée.

Oui *"Viridi in Campo, templum de marmore ponam"*.

Sur une terre qui reverdit d'espérance, vous avez voulu aussi doter le diocèse de plusieurs autres réalisations : Elles suivent partout à la trace, chaque fois comme une réponse ponctuelle et attendue, les multiples faims de pain, de culture, de spiritualité, de parole de Dieu, de santé, de formation, de dignité et de réhabilitation humaine.

"Car la vraie gloire de Dieu, c'est l'homme vivant, l'homme debout". A Djanglanné fonctionnent depuis longtemps un centre pour aveugles et sourds-muets où l'être humain, par la grâce de Dieu et par le miracle de l'amour de frères et de sœurs dévoués et compétents, renaît à la joie de vivre et de s'ouvrir à la lumière d'une transfiguration merveilleuse.

8 — Le 5 août dernier, veille de la fête de la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ, et de la date de votre ordination épiscopale, j'avais à Castel Gandolfo la double chance d'être reçu par le Pape et de prier avec lui pour son Vénéré Prédécesseur Paul VI, mort il y a dix-neuf (19) ans exactement. C'est ce grand Pape missionnaire qui vous a nommé.

Excellente occasion pour vous rappeler au souvenir de Jean-Paul II et de demander une bénédiction spéciale pour vous et pour notre pays.

J'en ai profité également pour le remercier d'avoir enrichi notre épiscopat béninois d'un 12ème membre, en la personne du nouvel et jeune évêque de Natitingou, Monseigneur Pascal N'Koué.

En souvenir de mes quarante (40) ans d'épiscopat, le Secrétaire du Pape devait me remettre ensuite, en son nom, un très beau calice, frappé à l'effigie de ses armes pontificales ainsi que de trois médaillons symboliques : le Sacré-Cœur, Notre-Dame de l'Assomption, et la Vierge à l'Enfant.

J'ai tout de suite en l'idée d'apporter ce calice moi-même au Bénin et de vous l'offrir à mon tour, comme cadeau jubilaire.

Et cela, d'abord parce que je connais votre attachement à Rome et au Saint-Père. Mais je me suis souvenu aussi d'une prière qu'avait faite Monseigneur Parisot en 1959, quand il célébra ses cinquante (50) ans de sacerdoce à Notre-Dame de Cotonou, alors qu'il venait à peine de sortir de l'hôpital.

"Faites, Seigneur, disait-il, que mon calice du matin fasse passer mon calice du soir !"

A vous, nous souhaitons tous une longue route : *"Un jubilé s'achève, un autre jubilé s'annonce !"*

9 — Cela correspond parfaitement avec le message que l'histoire biblique du prophète Elie nous délivrait ces jours derniers pendant nos Eucharisties.

Pour sauver sa vie alors gravement menacée, Elie dut s'éloigner de son pays.

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

CONVERTISSONS NOS CŒURS !

(Suite de la première page)

proclamer l'Évangile et il ajoute : « En mon nom, ils chasseront les démons... ils imposeront les mains et les malades seront guéris ».

A la vérité, c'est donc le merveilleux qui semble surtout faire recette auprès de larges couches des fidèles de tous bords.

La guérison corporelle, l'exorcisme, la réussite sociale ou la possession de biens matériels, voilà ce qui focalise le plus leur intérêt. En effet, combien sont-ils, parmi nous, de toutes confessions religieuses confondues, qui sont réellement mus par la volonté de conversion du cœur ?

La est la question essentielle.

A notre avis, l'inflation dans notre pays des mouvements religieux et sectes aux origines et pratiques parfois douteuses, devrait interpeller tout croyant ou non, et l'inciter à la réflexion.

La liberté d'association et de culte est, certes, garantie à tous les citoyens béninois.

Mais lorsque des digues sautent, provoquant l'implosion, il y a de sérieux risques de naufrage pour tous. Ne nous y trompons pas. Il y a un besoin réel de rendre visible l'espace spirituel qu'occupent lesdites sectes chez nous, ne serait-ce qu'en vue d'une coexistence pacifique entre les différents cultes. Sous d'autres cieux, on s'interroge aussi sur notre monde d'aujourd'hui « apparemment sourd à la parole (de l'Évangile) et pourtant en quête de gourous, prêt à toutes les expériences spirituelles même les plus aberrantes ».

Qu'on nous comprenne bien ! Loin de nous la prétention de jouer au donneur de leçons. Tous les courants de pensée positive ont droit de cité au Bénin. A preuve, l'hommage que l'Assemblée Nationale vient de rendre à nos religions traditionnelles à travers le vote, le 11 août dernier, de la loi portant institution au Bénin, de la Journée nationale des religions traditionnelles. Cette journée célébrée le 10 janvier de chaque année depuis 1993 est déclarée fériée et chômée. Hommage justifié, disons-nous, car ce vote constitue, à coup sûr, un acte de volonté politique dictée par la nécessité reconnue de sauvegar-

der le patrimoine-culturel national et nos traditions. En ce qu'elles ont d'actif et de sain.

Puisse ce nouveau départ aider réellement les gardiens authentiques de nos traditions ancestrales à faire passer ces dernières « de l'ésotérisme qui engendre la peur à l'exotérisme qui libère la vérité ».

Alors ! Concitoyens et dirigeants de mon pays à tous les niveaux, convertissons nos cœurs !

C'est le sens de l'engagement que le Pape Jean-Paul II a exhorté les jeunes du monde à renouveler cette année.

« Pour devenir une source de salut dans le concret de la vie de chacun, la parole de Dieu demande une attitude de disponibilité et de responsabilité, un cœur pur et un esprit libre », a affirmé le Pape dans son Message à l'occasion de la XIIe Journée Mondiale de la Jeunesse 1997.

Les jeunes, du moins nous l'espérons, sauront rassurer le Pape que son appel est entendu.

En effet, il n'existe pas mille voies devant eux pour parvenir à relever les grands défis du 21^{ème} siècle, eux qui sont aujourd'hui en proie au doute et à l'angoisse face à un avenir incertain.

E. D.

VERS UNE RECONNAISSANCE DU CATHOLICISME EN RUSSIE

Suite au refus de Boris Eltsine de signer un projet de loi sur les religions ne reconnaissant que l'orthodoxie, le judaïsme, l'islam et le bouddhisme, les parlementaires de la Douma pourraient prochainement inclure à la liste le catholicisme. Officiellement le texte primitif visait à limiter l'influence grandissante des sectes dans le pays, et certains députés, avec l'appui du Patriarcat de Moscou, avaient usé du prétexte pour imposer des restrictions au catholicisme.

Il est vrai que le développement du catholicisme en Russie n'est pas bien vu par les autorités orthodoxes. Développement certain dont témoigne la consécration, le 10 août dernier, de la nouvelle cathédrale de Novossibirsk en Sibérie occidentale. Fermée par Staline, détruite sous Khrouchtchev, l'église précédente avait été remplacée par un centre commercial. Dans un message adressé à Mgr. Werth, jésuite et administrateur apostolique, Jean-Paul II a demandé aux catholiques qui peuplent ce diocèse de collaborer avec leurs « frères orthodoxes ».

SON EXCELLENCE MONSIEUR ROBERT SASTRE : 25 ANS DÉJÀ DANS L'ÉPISCOPAT

(Suite de la page 9)

Au creux du désert, la faim et la lassitude le réduisaient à l'extrême. Il cria vers le Seigneur.

REPONSE AU JEU DES SEPT ERREURS de la page 5

- 1° - Axe sur l'anse du panier.
- 2° - Tesson au sol à gauche.
- 3° - Poignet gauche du pot.
- 4° - Tesson dans la main.
- 5° - Foulard de la femme.
- 6° - Poignet de la porte à droite.
- 7° - Poignet de la porte à gauche.

REPONSE AU JEU OCTOGONE DES VILLES de la page 5

COTONOU

REPONSE AU JEU GRILLE DU BENIN À DÉCODER de la page 5

1 = C — 2 = E — 3 = T —
4 = O — 5 = S — 6 = A — 7 = B —
8 = I — 9 = N — 10 = L —
11 = D — 12 = G — 13 = R — 14 = U —
15 = P.

Et le Seigneur qui n'oublie jamais les serviteurs dont il a encore besoin, le rejoignit par la médiation d'un ange tutélaire et porteur de quoi le sustenter.

Il lui dit : « Lève-toi et mange ! »

Et ce fut ainsi, pendant quarante (40) jours et quarante (40) nuits, jusqu'à ce que le voyageur réconforté parvint à l'Horeb, la montagne de Dieu.

10 — Cher Monseigneur, cette célébration de votre jubilé au milieu de tant de frères et d'amis, avec le calice du Pape au cœur de cette messe ne souhaite qu'une seule chose :

Que vous poursuiviez votre route le plus loin possible, jusqu'au plus haut sommet de la montagne du Seigneur.

Amen.

Le mot de remerciement de S. E. Mgr. Robert Sastre peut se résumer ainsi :

« Dieu me faisant le berger de son peuple de Lokossa, je ne sais pas si j'ai conduit ce peuple selon sa totale volonté. Et c'est pourquoi je voudrais vous inviter à demander pardon pour moi à Dieu. Un mot de remerciement plein d'émotions et de rappel de choses vécues pour la plus grande gloire de Dieu.

Cette belle célébration de l'Eucharistie qui restera gravée dans les annales de l'histoire de l'Eglise du Christ qui est au Mono a été suivie du partage du sel et du pain de l'amitié et de la fraternité.

Puisse le Seigneur combler davantage de sa grâce et de son amour, l'heureux jubilaire.

Alain Sesson

LISTE DES ÉVÊQUES CONCÉLÉBRANTS

Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin, Préfet de la Congrégation pour les évêques, Doyen du collège des Cardinaux,

NN.SS.LL.EE.

— Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey, Président de la Conférence épiscopale du Bénin (CEB) ;

— Robert Sastre, évêque de Lokossa ;
— Isidore de Souza, archevêque de Cotonou ;

— Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo ;

— Nestor Assogba, évêque de Parakou ;

— Marcel Honorat Léon Agboton, évêque de Kandi ;

— Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè ;

— Paul Kuassivi Vieira, évêque de Djougou ;

— Pierre Koffi Seshie, évêque de Kpalimé (Togo) ;

— Paul Dossavi, évêque d'Anèho (Togo).

— Christophe Adimou, archevêque émérite de Cotonou.

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

LA JUNTE AU POUVOIR EN SIERRA-LEONE
COMBAT POUR LA LÉGITIMITÉ

Les cris de colère et de rage des démocrates africains, les ultimatum de la diplomatie ouest-africaine, les crachats de feu nourris des canons de gros calibres nigériens sur Freetown et ses faubourgs, la centaine de victimes de ces affrontements répétés entre forces sierra-léonaises et celles de l'ECOMOG. Rien de tout cela n'a réussi jusqu'à présent à faire reculer la junte militaire qui s'est emparée du pouvoir, le 25 mai dernier, en Sierra-Leone. Le rétablissement dans ses fonctions du Président élu Ahmad Téjan Kabbah en exil à Conakry se fait toujours attendre. Le commandant Johnny Koroma, le nouveau maître de Freetown et ses lieutenants semblent en effet contrôler la situation, confiants que le temps travaille en leur faveur. Difficile de juger autrement la situation actuelle en Sierra-Leone dès lors qu'on nous a habitués comme au Burundi et ailleurs à voir des situations de fait se transformer en définitive en situations de droit.

Peut-être que le Sommet de la CEDEAO prévu cette semaine à Abuja permettra d'apprécier mieux les rapports de forces, surtout quant aux pouschistes déterminés à se maintenir au pouvoir durant deux ans au moins. On prête même l'intention au président déchu Ahmad Kabbah de représenter en personne son pays à ces assises.

NOUVEAU DÉFI POUR LA
CEDEAO

Pour sa première expérience du genre, la CEDEAO a-t-elle été dans son rôle au Liberia ? N'a-t-elle pas autre chose à faire ?

Si la CEDEAO est considérée compétente en la matière, quelle autre institution parmi celles qui existent dans la sous-région serait habilitée à le faire ?

Une initiative des États-Unis d'Amérique et de la Grande Bretagne en vue du déploiement d'une force africaine de paix au Congo était en train de prendre corps avec le Sénégal comme noyau. Celle-ci apparaissait aujourd'hui comme étouffée dans l'œuf.

Le mécanisme de règlements des conflits en Afrique, pour être fonctionnel et opérationnel, doit prendre appui sur une approche régionale et volontariste.

Au Liberia, le groupe de contact de la communauté internationale, piloté par les États-Unis, a fourni l'assistance financière destinée aux opérations de paix.

La solution extérieure est une solution inadaptée. L'Afrique doit s'organiser pour accomplir cette mission qui lui incombe. Mais encore faudrait-il qu'elle en ait les moyens, surtout financiers et logistiques. Là est le dilemme. Or laisser le champ libre ou donner carte blanche à la communauté internationale, le résultat en est le constat amer fait à ce jour : à des crises semblables, des solutions différentes. Pour la circons-

tance, la CEDEAO a constitué un parapluie politico-militaire. Au regard de la situation en Afrique centrale, il n'existe pas encore un tel parapluie.

L'analyse des causes exogènes de ces conflits sporadiques que connaît l'Afrique montre qu'il s'agit de stratégies nouvelles de reconquête ou de redécoupage du continent en zones d'influences politiques à finalité économique.

Dans ce contexte, quand l'Afrique sera-t-elle acteur, face à la mondialisation ?

Les soubresauts actuels que d'aucuns attribuent à l'afro-pessimisme, sorte de fatalité ou de frustrations accumulées, peuvent amener, à terme, les africains à une prise de conscience collective et à l'action concertée dans un cadre d'intégration régionale.

C'est une nouvelle donne à laquelle la CEDEAO dont la vocation originelle est d'ordre économique ne saurait en tout cas échapper sans courir le risque de se faire hara-kiri. Car aucun développement économique durable ne peut se concevoir sans un environnement de paix, de stabilité et de démocratie.

Evariste DEGLA

LE SAVEZ-VOUS ?

• Le Doyen mondial des journalistes, un Canadien, a fêté fin juin sa centième année. Il rédige tous les jours un billet hebdomadaire.

• La trombone, attache métallique permettant de relier les feuilles entre elles, fut inventé en 1900 par un Norvégien. Il fut baptisé trombone en France par référence à l'instrument de musique qui a une forme comparable.

• Moins de 4% des dépenses mondiales d'armement suffiraient pour que, dans les pays les moins avancés, les fillettes soient scolarisées autant que les garçons.

• 25 millions de réfugiés ont quitté leurs terres pour des banlieues déjà surpeuplées, à cause de la désertification ou de la pollution. Ce chiffre pourrait doubler d'ici à dix ans.

• Le nombre des prisonniers aux États-Unis a atteint un nouveau record : près de 1,5 million ! Il y a sept fois plus de Noirs que de Blancs derrière les barreaux.

AFRIQUE DE L'OUEST, MARCHÉ
D'INTOXICATION ALIMENTAIRE

Du « formol » dans le pain sucré, de fausses tomates en poudre, des boissons frelatées... Les produits alimentaires douteux voire toxiques envahissent de plus en plus les marchés ouest-africains.

« L'imagination des fraudeurs est sans borne ! » Le secrétaire général de l'Association togolaise de défense des consommateurs (Astodec), Aladjou Agouta, dénonce ainsi la vague de faux produits alimentaires qui inondent certains marchés de l'Afrique de l'Ouest.

Depuis 1994, biens des Togolais, par exemple boudent le pain sucré, soupçonné à tort de contenir du « formol » mais renfermant bel et bien une substance douteuse encore mal identifiée. Ce produit se vend en cachette dans les arrière-boutiques. Les vendeuses ne consentent à céder cette poudre appelée « suké vivi » (sucre sucré) qu'après s'être assurées que le client est effectivement un initié. La plupart redoutent en effet une intervention des forces de l'ordre car elles sont conscientes que ce n'est pas « un bon produit ».

Une analyse du service de toxicologie du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Lomé conclut, sur la base de quelques échantillons prélevés sur le marché, que le pain en question « ne contient pas du formol », comme la rumeur le prétendait. Le docteur Kodzovi Alopath, spécialiste de toxicologie et d'hygiène industrielle, précise d'ailleurs que s'il y en avait dans la pâte celle-ci ne lèverait pas. En outre, le formol est un poison mortel à très faible dose (10 à 20 ml). Si le pain en contenait effectivement, c'est par milliers qu'on compterait les décès.

Les analyses du docteur Alopath ont également montré que cette substance dont l'aspect rappelle celui du talc n'est pas non plus du saccharose. À défaut de connaître la composition exacte de cette poudre blanchâtre au pouvoir sucrant exceptionnel, une investigation auprès des vendeuses et des boulangères togolaises a permis de remonter la filière. Il s'agit en fait d'un substitut de sucre utilisé dans le sud du Ghana pour conserver les cadavres. D'où la confusion avec le formol employé lui aussi dans les morgues.

500 FOIS PLUS SUCRÉ QUE
LE SUCRE

Les boulangères togolaises ont découvert ce produit à la faveur de la crise sociopolitique de 1993 qui a poussé nombre d'entre elles à se réfugier au Ghana. Au cours de leur exil, elles ont vu que leurs confrères ghanéens remplaçaient le sucre ordinaire par cette fameuse poudre qui donnait au pain un goût très sucré et un bon poids. De retour au pays en 1994, la plupart des boulangères togolaises ont adopté la recette ghanéenne. D'autant que la dévaluation du franc cfa intervenu entre-temps avait fait monter le prix du sac de 50 kg de sucre de 8 000 à 15 200 F cfa. Un sac de 300 g de « suké vivi », coûte, par contre, 6 000 F cfa mais son pouvoir édulcorant est si puissant qu'il dépasse de très loin celui d'un sac de 50 kg de sucre ordinaire.

Vu le succès du « sucre ghanéen », encore appelé « sucre vanille », les Nigériens ont ensuite inondé le marché d'une seconde variété très fine de « sucre sucré » sous la marque « Saccharin ». Vendue à 8 000 F cfa la boîte d'un kilo, la saccharine sucre 500 fois plus que le sucre de canne. Mais, précise le docteur Messan Anani,

elle n'a aucune valeur nutritive. C'est un produit chimique interdit dans l'alimentation. « Son utilisation prolongée rend difficile la digestion parce qu'elle entrave l'action des ferments de la salive, de l'estomac et du pancréas ».

Mais dans les hôpitaux, on ne tient pas de statistiques particulières sur les cas d'intoxication provoqués par la consommation de pain sucré. D'ailleurs, « les malades ne savent même pas comment ils ont été intoxiqués », explique le docteur Eni Nimon, pharmacien-chef au CHU de Lomé. Les nourritures susceptibles de déclencher des intoxications sont si variées qu'il faudrait des analyses poussées pour recenser les victimes du « sucre sucré ».

La fausse tomate en poudre distribuée sur les marchés togolais ne présente pas moins de danger pour les consommateurs. Emballée dans de petits sachets à 25 F cfa l'unité, le « poudre de tomate » est, en effet, à base d'une plante ornementale, *Acalypha rufolia*. Les vendeuses écrasent ces graines rouges qu'elles mélangent ensuite à de la farine de maïs. Cette poudre constitue un milieu favorable à la prolifération de germes dangereux comme les streptocoques et les coliformes responsables de diarrhées plus ou moins graves.

RÉSEAUX DÉMANTELÉS

Le Togo n'est pas le seul pays confronté à l'invasion de faux produits alimentaires. Au cours du premier semestre 97, les polices béninoise, togolaise et sénégalaise ont démantelé des réseaux de fabricants de boissons frelatées aux appellations les plus variées : Pastis, White Horse, Noga Gin, Schnapps Bretagne, Royal Stork Gin, Martini... Les trafiquants béninois et togolais se procurent des étiquettes et des colorants au Nigeria. Ils installent ensuite des distilleries clandestines où ils fabriquent les alcools connus dans les deux pays sous le nom de boissons « Kpayo », ce qui signifie « contrefait » en langues locales.

Au Togo, quelques échantillons saisis sur le marché en mars 1997 ont été analysés par l'Institut national d'hygiène et le Service de contrôle et du conditionnement des produits. L'un d'eux, Schnapps Aromatic Majesty contenait un produit antiseptique utilisé au Nigeria. Toutes les liqueurs sans exception renfermaient un nombre considérable de clostridium, un germe pathogène tellement redoutable que son usage a été envisagé comme arme biologique. Responsable du botulisme, une intoxication mortelle, il sécrète une neurotoxine qui entraîne nausées, vomissements, douleurs abdominales et, au pire, la paralysie des muscles de l'œil et ceux du système respiratoire.

Le public est rarement informé des risques qu'il court en mangeant et buvant n'importe quoi. Dans la plupart des pays concernés, les structures chargées du contrôle des aliments avant leur mise sur le marché sont inefficaces ce qui favorise la circulation de faux produits alimentaires. Elles disposent de très peu de moyens d'intervention et le caractère informel des canaux de distribution ne leur facilite pas la tâche. Il arrive aussi que certains produits impropres à la consommation circulent librement contre des pots de vin. Les consommateurs, eux, paient les pots cassés.

Frank Ayawa Assah
Honoré Tchalia Biao
Syfa

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

L'ARTISANAT : UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN

Ils sont des milliers, les artisans installés pêle-mêle aux abords des rues des quartiers, des villages et des villes du Bénin. Leur diversité démontre que le Bénin dispose d'un potentiel immense en matière d'artisanat. L'analyse des résultats du Programme d'études et d'enquête sur le secteur informel (PEESI) réalisée en 1992 avait permis d'évaluer à 103.121 emplois dans le secteur artisanal soit près de 10% de la population active du Bénin (1.114.053) en cette année. La contribution du secteur à la formation du PIB pour la même période était de 5%. D'une expansion rapide liée aux besoins créés par l'urbanisation et l'émergence de nouvelles habitudes de consommation, ce secteur connaît aussi des difficultés immenses liées à l'organisation et à la formation. En effet, les activités artisanales sont actuellement de portée limitée, car les revenus qu'elles génèrent sont souvent insuffisants pour couvrir les besoins vitaux des artisans. Ainsi, les problèmes de fonds, de marché, d'organisation, de gestion et d'équipement ne permettent pas aux artisans de se présenter en tant qu'acteurs socio-économiques crédibles et de contribuer de façon optimale au développement national. Mieux et comme l'a dit M. Paul Fakèyè, directeur national de l'artisanat dans un entretien exclusif qu'il a bien voulu nous accorder, le manque de formation est un problème capital du secteur artisanal. A 99%, a-t-il précisé, les artisans sont formés sur le tas. Ce qui justifie, selon lui, la mauvaise qualité de bien de leurs productions. A cela s'ajoutent les difficultés d'approvisionnement en matières premières.

QUELS OBJECTIFS POUR LES REGROUPEMENTS D'ARTISANS

En vue d'affronter leurs difficultés, nombre d'associations d'artisans tels que le regroupement des artisans de Cotonou (RAC), la fédération nationale des artisans du Bénin (FENAB), etc. se sont donné comme objectifs :

- de promouvoir auprès des artisans une conscience pratique et professionnelle ;
- de favoriser et renforcer la collaboration entre artisans ;
- de former les artisans en matière de gestion, d'organisation et de marketing ;
- d'aider les artisans à acquérir un bon potentiel de négociation avec leurs différents partenaires (clients étatiques, privés et autres structures) ;
- d'offrir aux artisans l'opportunité de renforcer leur compétence technique à travers les formations spécifiques ;
- de soutenir et appuyer les artisans dans les recherches de créneaux porteurs, c'est-à-dire des voies nouvelles de créativités et de promotion ;
- de créer et appuyer les espaces de métiers de centrales et de soutiens aux artisans.

DES FORMATIONS COÛTEUSES

S'il est heureux de constater qu'à travers séminaires, journées de réflexions... nos artisans s'efforcent de se ressourcer, il est cependant désagréable de constater les grandes disparités, dans ce qu'ils perçoivent comme frais d'apprentissage pour la formation des jeunes : 200.000 F CFA par-ci, 100.000 F CFA, par-là, des liqueurs et autres boissons, etc. Et que dire du coût des cérémonies de remise de diplômes aux apprentis en fin de formation pour lesquelles des patrons exigent des contributions

qui dépassent tout entendement. Cet état de choses pose incontestablement la problématique même de la réglementation de l'exercice du métier de l'artisanat en République du Bénin comme nous l'a confié le Directeur national de l'artisanat M. Paul Fakèyè.

DES ACTIONS EN FAVEUR DU SECTEUR

En attendant et conscient de l'importance de ce secteur, le Gouvernement béninois a initié les projets BEN/86/005 "Appui aux Petits producteurs urbains par le développement de groupements auto-gérés" et BEN/91/004 "Appui à la Promotion des activités informelles urbaines et d'une politique de soutien au secteur". Ces deux projets financés par le PNUD ont contribué à la constitution au 31 juillet 1995 de 33 mutuelles d'épargne et de crédit regroupant 661 artisans sur les 1271 recensés et qui ont collecté une épargne de 22.908.900 F CFA et octroyé 39.890.100 F CFA de crédits (1). Ces mutuelles gèrent les 4 bases d'appui mises en place par les projets et qui leur apportent un soutien dans les domaines de l'équipement, de l'approvisionnement, de la commercialisation, de la formation et du perfectionnement. Ces projets sont remplacés par le projet BEN/94/003 "Programme d'appui à la relance du secteur privé au Bénin".

Par ailleurs dans le cadre des actions en faveur de la micro-entreprise, a été mise en place la première phase du projet BEN/90/MO1/BEL "Promotion pour l'emploi des femmes dans l'artisanat alimentaire au Bénin". Financé par le Gouvernement Belge et exécuté par le BIT, ce projet qui s'adresse essentiellement aux femmes et qui a pour objectifs de créer des emplois, engendrer des revenus pour nourrir les villes, a permis la création de 37 mutuelles d'épargne et de crédit regroupant 677 artisanes sur les 1195 sensibilisées. Le montant total de leur épargne s'élève à 11.469.500 F CFA pour des crédits de 17.630.000 F CFA. Ce projet a également organisé 15 formations pour 268 participantes et élaboré 17 fiches de nouveaux produits (pâtes alimentaires de formes multiples, différentes sortes de savon, couscous à base de maïs, rochers de coco, beignets de citrouille, etc.). Ce projet est actuellement en transition vers la deuxième phase qui démarrera incessamment.

L'importance croissante reconnue au secteur privé a conduit à l'organisation dans notre pays les 03 et 04 novembre 1994 de la table ronde sur la relance du secteur privé. Le projet BEN/94/003 "Programme d'appui à la relance du secteur privé au Bénin" créé à la suite de la table ronde soutient particulièrement le secteur de l'ar-

tisnat. C'est grâce à l'appui de ce projet, du Bureau d'Appui aux Artisans (BAA) de la Coopération Suisse et de la Direction Nationale de l'Artisanat que la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB) a organisé plus de 120 associations d'artisans à travers le pays, tenu son congrès ordinaire en décembre 1996, et amorcé le renforcement de ses structures et de ses actions.

DES TALENTS À VENDRE

Sur le plan de la commercialisation et grâce au soutien du Gouvernement et des structures d'appui, les artisans ont participé régulièrement au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) depuis 1988. Ils se sont particulièrement distingués en 1994 où ils ont obtenu le 1er Prix UNESCO et en 1996, le 1er Prix Fraternité Matin. Ils ont également participé aux salons du textile et du prêt-à-porter de Paris, maison et artisanat de Munich, etc.

De même pour la première fois, un concours du meilleur artisan a été organisé au plan national en novembre 1996.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE

En dépit des efforts certainement louables, les difficultés d'appui et d'équipement persistent dans le secteur artisanal. Et c'est justement pour y remédier que la stratégie en cours concoctée par le Ministre du commerce de l'artisanat et du tourisme, M. Gatien Houngbédi, et son équipe dans le secteur de l'artisanat met l'accent sur le regroupement des artisans en coopératives, associations, mutuelles afin qu'en mettant leurs moyens ensemble, ils puissent prendre en main leur destin. De plus, lorsque les artisans sont regroupés, il est plus efficace de leur porter assistance. De nos jours, certaines structures, selon M. Fakèyè, ne voient au secours des artisans que quand ces derniers sont regroupés.

La stratégie de développement du secteur de l'artisanat sensibilise et appuie également les artisans à créer et développer des structures informelles de financement (soutien, mutuelles d'épargne-crédit) et à mettre en place des centrales d'achat (cas des photographes à Cotonou et des artisans de Parakou avec l'institut régional de coopération décentralisée (IRCOD). D'ailleurs dans le cadre du projet BEN/94/003 et en vue de rendre le secteur de l'artisanat plus performant, une série d'actions a été engagée.

C'est ainsi que la procédure de l'auto-nomisation (prise en charge de la gestion de façon autonome par les artisans) des bases d'appui est déjà enclenchée.

Par ailleurs, pour offrir un cadre de concertation et d'actions aux artisans, il a été entrepris la mise en œuvre de la décision prise à la Conférence Économique Nationale de décembre 1996 de créer une Chambre des Métiers au Bénin. Une étude est actuellement en cours pour examiner l'organisation de cette Chambre et élaborer conséquemment les textes s'y rapportant.

Pour ce qui a trait à la création au Bénin d'un Fonds de Promotion de l'Artisanat et de la Micro-Entreprise (FOPAME), l'étude de faisabilité a aussi démarré.

S'agissant de l'élaboration du plan directeur de l'artisanat au Bénin, des missions d'études ont eu lieu en 1996, et une ébauche est en cours de préparation qu'une deuxième mission viendra appuyer et finaliser en vue de la formulation dudit plan.

Par ailleurs, la tranche correspondant à la 1ère année d'une deuxième phase du projet BEN/90/MO1/BEL visant à renforcer les acquis de la première phase vient d'être approuvée par le Gouvernement Belge (le coût total du projet est de EU.816.812 environ 4.084.010 F CFA).

De même, le schéma de planification d'un projet allemand de développement de l'artisanat en République du Bénin élaboré en novembre 1996 attend l'approbation imminente des autorités de ce pays (coût du projet : 2,5 millions D.M. soit environ 84,15 millions de F CFA).

Dans la mesure où de nombreux jeunes après les cérémonies de remise de diplômes de fin d'apprentissage (libération) n'ont pratiquement pas de possibilités financières qui leur permettent leur installation, un programme d'appui financier permettra d'aider ces jeunes à s'insérer dans la vie active. Ainsi, des crédits modestes d'installation leur sont accordés pour des projets initiés par eux-mêmes dans le cadre de l'exercice de leur métier. Le montant prévu pour cette action est de deux cent millions de F CFA. But : appuyer environ trois cents artisans.

DES PISTES DE RÉGLEMENTATION

Au demeurant, l'artisanat constitue pour notre pays, un instrument précieux de développement.

Pour la réglementation du secteur il y a lieu, comme l'a annoncé le directeur national de l'Artisanat, de :

— faire voter diligemment par l'Assemblée Nationale le projet de loi fixant les conditions d'exercice des activités artisanales en République du Bénin ;

— œuvrer à l'exécution effective de tous les projets mentionnés ci-dessus ;

— tout mettre en œuvre pour créer d'autres centres de formation professionnelle ;

— poursuivre l'effort d'organisation, de sensibilisation, de formation et de perfectionnement des artisans afin qu'ils puissent en tirer le meilleur profit ;

— promouvoir la consommation par les Béninois des produits artisanaux au moyen de l'organisation de mini-expositions départementales et d'un salon national de l'artisanat ;

— promouvoir les produits artisanaux béninois sur les marchés internationaux par la participation aux foires et salons spécialisés ;

— créer un fonds de promotion de l'artisanat ;

— dynamiser le conseil supérieur de l'artisanat en finançant ses activités par le budget national ;

— créer et animer la chambre nationale des métiers.

Alain Serrano



Une potière à l'œuvre